Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



Volume XIX 1964 Fascicule 3

« ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves Naturelles*. Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguerons aux générations à venir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Vice-Présidents: M. J.-P. HARROY, Professeur à l'U. L. B., Ancien Résident Général du Ruanda-Urundi.
M. A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Administrateurs :

MM. J. BREUER, Conservateur honoraire aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Professeur à l'Université de Liège.
MM. A. COLLART, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
G. CRABUS, Bibliothécaire honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo.
Fr. DE GROM.
E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.
F. FOULON.
L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.
E. JANSSENS, Professeur à l'U. L. B.
A. LECRENIER, Prorecteur de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.
G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
G. MATAGNE, Agent honoraire de la Banque Nationale.
J. PEEMANS, Docteur en Droit.
Baron I. de RADZITZKY d'OSTROWICK, ancien Conservateur de l'Institut de Géologie de l'Université de Liège.
M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur.
W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.
P. STANER, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur général au Ministère des Affaires Étrangères.
J. VANNÉRUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Administrateur - Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

Secrétaire adjoint : R. ELSEN.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Ch. FRANCOTTE.

Délégués :

MM. M. E. MARIËN, Conservateur adjoint aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.
C. PIRLOT, Conseiller Chef de Service à l'Administration des Arts, des Lettres et de l'Éducation populaire.
Baron JULES de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.
A. HAULOT, Commissaire général au Tourisme.
L. BRICHET, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président,
G. CRABUS,
L. HERLANT,
E. JANSSENS,
J. LEPLANG,
M. RENARD, Administrateur-Trésorier.
Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

Délégués du Comité :

J. VALETTE. (Inspection des Réserves).
P. BLONDEAU (Entre-Sambre-et-Meuse).

CONSERVATEURS

MM. M. BOUFFA (P. N. et Rés. Comblain-au-Pont).
R. DELSAUX (Rés. Remouchamps).
A. FAGNERAY (Rés. Roche à l'Appel).
F. FOULON (P. N. Furfooz).
E. FOUSS (Rés. sci. Raymond Mayné).
G. FRANÇOIS (Rés. Olloy-sur-Viroin).
G. FRANÇOIS (Rés. Nismes).
Y. GROLLINGER (P. N. Lesse-et-Lomme).
Y. GROLLINGER (Rés. Abbaye St-Remy et Léon Lhoist).
S. JACQUEMART (Rés. Calamine).
F. KOTHER (Rés. Warche).
J. E. HALLET (P. N. Bohan-Membre).
A. PIRAUX (P. N. Lesse-et-Lomme).

COTISATIONS

Membre à vie
Cotisation unique ..... 5.000 F minimum
Membre protecteur
Cotisation annuelle ..... 1.000 F minimum
Membre effectif
Cotisation annuelle ..... 206 F minimum
Membre adhérent
Cotisation annuelle ..... 130 F minimum
Étudiant
Cotisation annuelle ..... 96 F minimum
Membre résidant à l'étranger
Cotisation annuelle 206 F minimum
Hôteliers, libraires, maisons de sport 256 F
(Une publicité de 1/16me de page est accordée).

Les versements doivent être effectués au C.C.P. numéro 1695 93 d'*Ardenne et Gaume*, Bruxelles.

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monuments et musées présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 40 francs (au lieu de 80 francs).

Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).

Grottes de Remouchamps : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 F. Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).

Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

Grottes de Ramioul : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Fort de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Fourneau St-Michel et son Musée : 10 francs (au lieu de 15 francs).

VISITE DU PARC NATIONAL DE FURFOOZ

Parking réservé aux visiteurs, accès par le village de Furfooz.

Tarif ordinaire : 25 F ; 15 F par enfant.

Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 15 F par personne ; 10 F par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 15 F par élève ou scout ; 10 F par élève membre ou scout membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes (20 personnes minimum) : 20 F par adulte ; 15 F par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles.

L'entrée du P.N. est gratuite pour les membres effectifs, protecteurs et à vie d'*Ardenne et Gaume.*

Réduction aux membres de

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération Motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V.T.B.), Vlaamse Automobilistenbond (V.A.B.), Les Chercheurs de Wallonie.

Garage STERCKX

Agence FIAT
2, rue Neuve, ROCHEFORT
Téléphone (084) 21227

HOTEL DU CASINO à TILFF-sur-Ourthe.
Propr. : Franz ODEKERKEN
La belle tradition française de la table.
Tél. : 04/68 10 15.

ARDENNE ET GAUME, a. s. b. l.

Direction : 28, avenue de la Tenderie, Boitsfort, Bruxelles 17. Tél. 72 49 03.

Secrétariat général : 41, rue Marie-de-Bourgogne, Bruxelles 4. Tél. 11 13 36.

Publicité et Trésorerie : 88, avenue de l'Université, Bruxelles 5. Tél. 47 29 37.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

Arlon : DEOME, 4, rue Léopold. Folklore, beaux-arts, sciences naturelles.

Bruxelles : VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et 17, rue des Grands Carmes.
PAULI, 39a, place de Brouckère.
49, avenue de la Toison d'Or.

Charleroi : PAULI, 93, boulevard Tirou.

Liège : Gd BAZAR DE LA PLACE SAINT-LAMBERT
PAULI, 31, rue du Pont d'Ile.

Namur : PAULI, 75, rue de l'Ange.

Plants Forestiers et Peupliers
Pour tous vos achats,
adressez-vous en toute confiance aux
Ets ARMAND OP DE BEECK, s. p. r. l.
Pépinières
PUTTE-lez-Malines. Tél. : 015/412.66
Catalogue sur demande

CINÉ-PHOTO-HALL

M. COLLART-PIÉRARD

30, rue des Carmes
NAMUR
Tél. 20348

Tout pour la photo et le ciné d'amateurs.

Toutes marques — muet — sonore
Bell-Howeel, Paillard, Kodak, etc.
Tous travaux d'amateurs.

MAISON DE SPORTS

ACCORDANT SON APPUI
A « ARDENNE ET GAUME »

BRUXELLES : *Harker's Sports*, 51, de Namur

Fleuréart

M. P. Jos. BOVÉ

Fleuriste, Architecte-paysagiste

533, chaussée de Waterloo, BRUXELLES

TELEPHONE : 44.11.99

Ses belles fleurs coupées

Ses plantes d'appartement de premier choix

Ses CRÉATIONS FLORALES artistiques pour toutes les circonstances

Membre affilié

DES FLEURS DANS LE MONDE ENTIER

Conditions spéciales aux membres d'*Ardenne et Gaume*

Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

Volume XIX 1964 Fascicule 3

SOMMAIRE

Petite et grande Histoire des Sols de notre Ardenne (G. MANIL). . . 100

L'Association pour la Protection des Sites et anciennes Demeures au Liban (J. LIGER-BELAIR) 110

Le Sanglier Hôte des Forêts d'Ardenne (E. MÉRENNE) 114

La Vie d'Ardenne et Gaume 121

NÉCROLOGIE

Nous avons le pénible devoir d'annoncer à nos membres le décès de Fernand Stock survenu inopinément à la date du 27 juin 1964.

Membre d'*Ardenne et Gaume* depuis sa fondation, il assumait depuis 1948 les fonctions de commissaire auprès de notre conseil d'administration.

Très épris des buts poursuivis par *Ardenne et Gaume* il suivait avec intérêt son développement et participait assidûment à la réalisation de son programme. Nous tenons à rappeler ici le rôle qu'il remplissait en plus de ses activités officielles.

Plus spécialement attiré par l'aspect touristique de nos manifestations et grâce à sa connaissance approfondie du pays, il établissait souvent les itinéraires de nos excursions, s'attachant à leur côté pittoresque et attrayant.

Mais ses activités principales trouvaient à s'employer au cours des tournées de conférences de notre administrateur M. Foulon ; de même lors de nos réunions intimes, des réunions de la section de jeunesse et à l'occasion de nos grandes conférences. C'est alors qu'il accomplissait avec une affabilité et une modestie sans égales la tâche parfois ingrate

de la projection des films et des diapositives. Il y était d'une adresse toute particulière. Technicien habile, récemment encore il avait construit et mis à la disposition de notre association un appareillage spécial pour la projection des diapositives suivant le procédé du fondu enchaîné.

Ardenne et Gaume perd en Fernand Stock un collaborateur précieux dont la disparition se fera durement sentir.

Le Comité de Direction prie Madame Stock d'agréer l'expression de ses très sincères condoléances.

Le Comité de Direction.

PETITE ET GRANDE HISTOIRE DES SOLS DE NOTRE ARDENNE

par **G. MANIL**

L'héritage de l'époque tertiaire.

La grande histoire commence il y a quelques millions d'années, à la fin de l'époque tertiaire durant laquelle notre pays jouissait le procédé du fondu enchaîné.

Des forêts feuillues à caractère subtropical imposaient une rubéfaction généralisée aux sols de nos régions.

Les témoins de cette période à sols rouges sont nombreux dans notre territoire, spécialement en Haute Belgique ; certains d'entre eux sont encore, à l'heure actuelle, abondamment représentés. Ce sont par exemple les gisements de kaolin aux couleurs vives dont plusieurs exploitations demeurent actives dans la région de Libin et de Transinne.

Plus au nord du pays, des formations pédologiques de climat chaud sont également apparentes. Nombre de promeneurs connaissent ces gisements rubéfiés du Condroz et de la vallée de la Meuse criblés d'innombrables petites dragées blanches de quartz bien roulé. Probablement s'agit-il là de vestiges de très anciens dépôts d'alluvions. Encore plus au nord, il y a les vieux sols altérés sur les sommets des collines de Flandre ; également les croûtes ferrugineuses du Hageland.

Le soulèvement quaternaire.

A cette époque, le territoire correspondant à notre pays épousait plus ou moins l'allure d'une pénéplaine de basse altitude, étagée en quelques larges gradins.

Toutes les formations que nous venons de citer appartenaient au sol de ce bas plateau. Mais actuellement elles sont disséminées à des altitudes très différentes sur un plan incliné plus ou moins gauchi et largement bombé. Un grand mouvement de bascule s'est produit dans nos régions, exhaussant la contrée qui devait devenir l'Ardenne et enfonçant une partie des terres nordiques sous le niveau de la mer.

Les épisodes périglaciaires et la sculpture quaternaire.

Mais la grande histoire des sols ardennais ne faisait que commencer. Le grand jeu des phénomènes de l'érosion sous toutes ses formes entrait en action : le bombement de l'Ardenne est largement raboté surtout sur le plan incliné de son flanc nord ; les rivières au cours accéléré entaillent vigoureusement leur substrat ; de profondes vallées sont creusées, aux parois fortement inclinées sur lesquelles le ruissellement et toutes les formes de la *cryergie* ont le loisir de s'exercer.

Le terme *cryergie* que nous venons d'employer désigne l'ensemble des actions qui se déroulent en climat froid provoquant l'altération des roches et le remaniement des masses meubles.

Les quatre grands épisodes glaciaires sont bien connus de tous : Günz, Mindel, Riss et Würm. Ils ne se sont pas tous imposés également chez nous. L'intensité de leur action variait avec l'éloignement du front des glaciers septentrionaux. De ceux-ci, le plus

avancé n'a pas dépassé la Hollande centrale. Nos régions se trouvaient donc cycliquement en climat périglaciaire déclenchant les activités de la cryergie dont l'importance allait se révéler très grande pour la sculpture de nos paysages et la répartition des masses meubles superficielles.

Il nous suffira de préciser certaines actions cryergiques pour mieux comprendre l'importance de ces phénomènes sur le burinage de l'Ardenne.

La *solifluction* se produit quand il y a persistance d'un *pergélisol*, c'est-à-dire d'un sous-sol gelé en permanence à faible profondeur. Dans les régions périglaciaires actuelles de l'Arctique, le dégel saisonnier ne dépasse pas un mètre de profondeur, ce qui signifie que le sous-sol demeure parfaitement imperméable pendant toute l'année. Lors des brèves périodes de dégel, le *pergélisol* est surmonté d'une masse meuble gorgée d'une eau de fusion qui ne s'évapore que très peu sous climat froid. Toute cette masse humide se meut aisément sous l'action de la pesanteur le long des moindres pentes. Elle s'engage dans un lent mouvement de reptation qui dénude les dômes et les sommets des pentes, surcharge le bas des versants et comble les dépressions. On comprend dès lors qu'une période froide puisse remanier les sols formés lors de la période chaude précédente.

Quelques vallées d'Ardenne ont été largement colmatées de cette manière. Plus tard de petits ruisseaux y ont tracé leur lit. Aujourd'hui ces ruisseaux nous donnent l'illusion d'avoir d'eux-mêmes rempli la vallée grâce à la seule puissance de leurs alluvions.

La *congélifraction*, terme dont l'étymologie marque nettement la signification, est également un phénomène actif. La pulvérisation des roches par voie physique atteint principalement les schistes. Ces roches possèdent naturellement de nombreux plans de clivage dans lesquels l'eau s'insinue aisément. Le gel de cette eau d'infiltration s'accompagne de dilatation suivie elle-même de l'éclatement progressif des masses rocheuses en débris parfois très fins que le ruissellement et la solifluction peuvent entraîner au loin.

Il est probable que la grande dépression schisteuse de la Famenne tire son origine d'un paroxysme des phénomènes de congélifraction et de solifluction qui se sont produits au cours des glaciations quaternaires.

Le naturaliste a fréquemment l'occasion de lire les effets de la congélifraction au sommet des carrières de roches dures. Ceux-ci se marquent par un fendillement de plus en plus accusé au fur et à mesure que l'on se rapproche du sol actuel.

L'*involution* est un phénomène très curieux abondamment représenté en Ardenne comme du reste dans les autres régions du pays. Il s'agit d'une véritable microtectonique plissant les couches meubles de surface ou provoquant des remontées de cailloux qui s'agglomèrent en cheminées verticales. De multiples causes interviennent qui la produisent. On cite, par exemple, les effets de la convection thermique que l'on explique comme suit : supposons une aire suffisamment plane pour s'opposer au remaniement des roches meubles par solifluction. Un bref été vient de dégeler le sol sur un mètre ou deux d'épaisseur. Survient un nouvel hiver qui regèle progressivement la partie fondue. Mais pendant quelque temps encore une masse fluide moins froide se trouvera bloquée entre deux surfaces horizontales gelées : le pergélisol en profondeur et la couche superficielle du sol. Des courants de convection thermique prennent alors naissance et entraînent la masse fluide en un lent tourbillonnement vertical.

Les *phénomènes éoliens* sont bien connus par leurs effets en Ardenne. Lorsque le sol, sous l'action du froid, demeure dépourvu de végétation continue le vent peut en remanier les particules fines. Du point de vue des activités éoliennes, un territoire donné se subdivise généralement en deux parties, la première marquée principalement par des effets de *déflation* ou d'enlèvement, la seconde par des effets d'*inflation* ou d'apport.

Les dépôts éoliens se caractérisent en Basse et Moyenne Belgique sous la forme de dunes sableuses, actuelles ou fossiles, ou sous la forme de l'épais recouvrement limoneux des plateaux hesbignons. Ils sont également très répandus en Ardenne mais s'y révèlent beaucoup plus discrètement que dans le reste du pays, car beaucoup parmi eux ont été dispersés et remaniés par la solifluction ou dilués par des phases ultérieures de déflation. Il faut se rappeler ici que l'Ardenne a toujours connu un climat plus sévère que les régions avoisinantes et qu'à de multiples époques elle s'est trouvée en retard de recolonisation végétale, demeurant

en conséquence dépourvue de couverture protectrice.

Les phénomènes cryergiques permettent d'expliquer une présence qui étonne souvent les visiteurs de l'Ardenne : celle de gros blocs de roche isolés ou réunis en pierriers que l'on observe sur des pentes faibles, loin des bancs rocheux qui leur ont donné naissance. Pas mal de ces gros blocs sont d'ailleurs à l'origine de belles légendes qui mettent en cause la force surnaturelle de bons ou de mauvais génies. En réalité ces masses ont été déplacées par la solifluction à une époque où elles étaient encore empâtées dans de la terre meuble. Elles se sont retrouvées isolées à la surface du sol quand, par la suite, la matrice fine fut entièrement emportée par le vent ou entraînée par les eaux de ruissellement.

tait le visage que nous lui connaissons aujourd'hui, à quelques détails près. De vastes lambeaux de la pénéplaine préquaternaire se trouvaient soulevés le long de la clé de voûte du dôme de la Haute Belgique, à des hauteurs de 500 à 700 m au-dessus du niveau actuel de la mer. Ce sont les plateaux en partie tourbeux de la Croix Scaille, de St-Hubert-Nassogne, de la Baraque Fraiture et de la Baraque Michel. Le reste de l'Ardenne était dès lors sculpté en une succession de gradins ou de niveaux aplanis entaillés par des vallées souvent encaissées (fig. 1).

Aujourd'hui nos beaux points de vue de la Haute Ardenne nous permettent d'observer clairement cette allure en gradins et l'entaillure par les rivières des plans horizontaux (fig. 2).

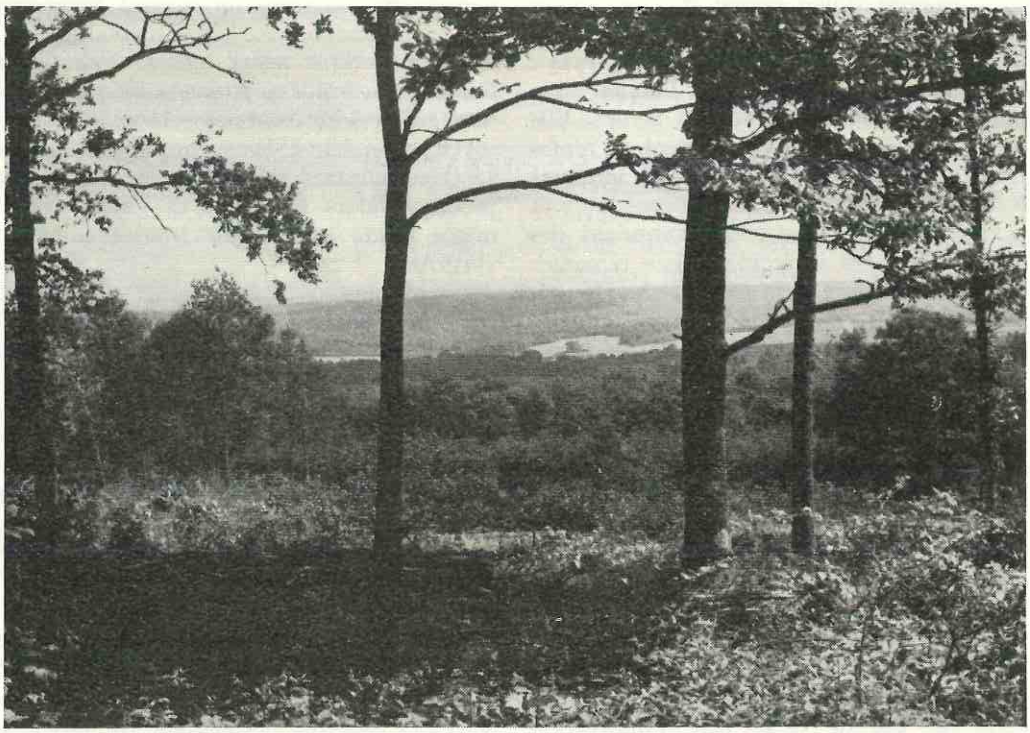


FIG. 1. — **Bois de Hautmont à Montgauthier. — Regard vers les premiers replats ardennais à travers la dépression de la Famenne.**

(Cliché Jean Petit, Namur).

L'HÉRITAGE QUATERNAIRE.

A l'époque où la dernière phase froide du Würm s'effaçait en raison du recul des glaciers vers le Grand Nord, l'Ardenne présen-

Le réchauffement du climat de l'Holocène allait provoquer une grande invasion forestière, entraînant avec elle la colonisation des roches meubles par les biocénoses édaphiques qui devaient transformer en un

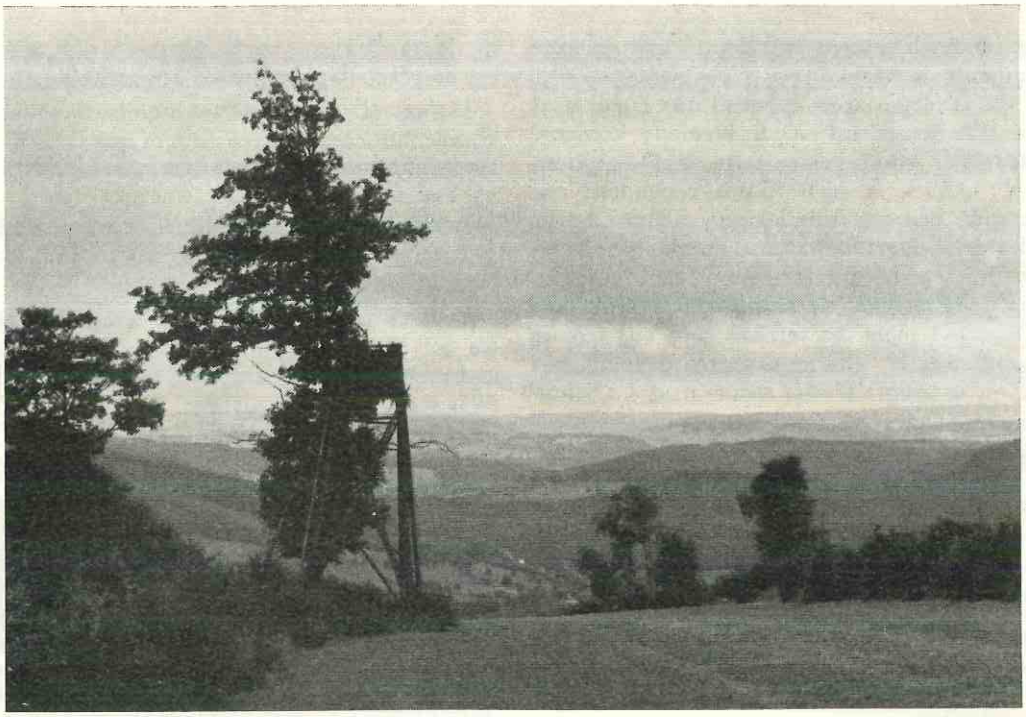


FIG 2. — **Vue sur Roanne-Coo — Grand jeu des gradins ardennais et de leurs entaillures par les cours d'eau.**

(Cliché Jean Petit, Namur).

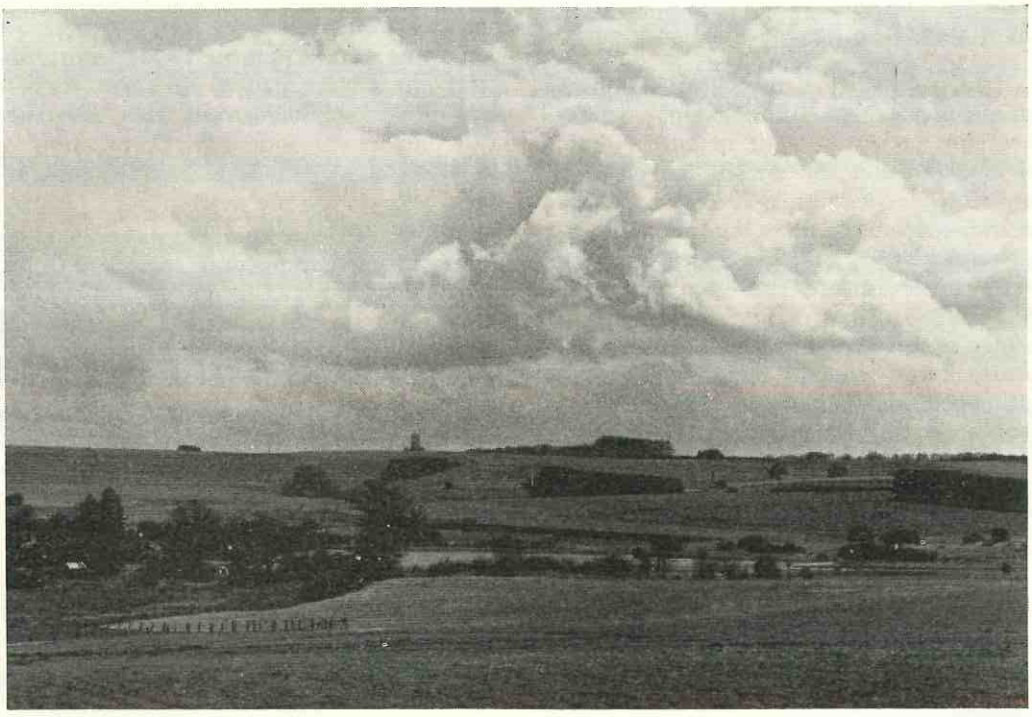


FIG 3. — **Campagne Hemroulle (Bastogne) — Vue sur un grand plateau ardennais à la surface duquel se sont maintenus de vastes lambeaux de sols anciens plus ou moins recouverts actuellement de minces dépôts des dernières phases de la solifluction périglaciaire.** *(Cliché Jean Petit, Namur).*

sol biologiquement développé une matière minérale inerte.

La géologie nous apprend que le substrat de l'Ardenne est exclusivement composé de roches pauvres en calcaire, sauf exceptions très locales, et qu'il couvre cependant une grande variété lithologique allant depuis des grès quartziteux jusqu'à des phyllades et des schistes très argileux.

Il existe donc de nombreux terroirs géologiques ; mais ces terroirs sont eux-mêmes subdivisés en plusieurs unités pédologiques selon les propriétés des roches meubles, issues d'une même roche-mère, mais diversement évoluées.

A la fin de la période froide, ces dépôts meubles de même origine, se répartissent schématiquement comme suit quand la série est complète :

1° de très vieux sols souvent argileux, de la fin du tertiaire ou du quaternaire inférieur conservés à l'abri de l'érosion sur de vieilles surfaces planes ;

2° un sous-sol d'anciennes formations pédologiques comme précédemment, mais recouvertes d'une mince épaisseur de produits plus jeunes ;

3° des masses meubles d'origine récente sur toute leur épaisseur.

Il existe d'ailleurs une sélection topographique pour la répartition de tous ces dépôts. Les plus anciens se sont maintenus quand la configuration du terrain les protégeait contre toutes les formes d'érosion. Les premiers occupent certains lambeaux des plateaux supérieurs ; les deuxièmes sont équilibrés sur des surfaces planes ou des versants peu inclinés d'âges divers ; les derniers par contre se retrouvent le plus souvent sur les pentes fortes comme témoins des phases ultimes de la solifluction périglaciaire. Il faut noter que les vieux sols sont presque toujours peu perméables ; ils conditionnent l'existence d'un certain nombre de tourbières. (fig. 3).

L'invasion forestière.

Mais la grande histoire récente de nos sols est inséparable de celle de la couverture forestière au cours des quelques derniers millénaires. Les spécialistes nous ont retracé la succession végétale depuis le recul des steppes glacées. Nous retenons surtout de leurs études que la hêtraie ardennaise est en place depuis plus de quatre mille ans

Il s'agit d'une hêtraie acidophile, aux multiples nuances phytosociologiques selon les variations locales des facteurs de fertilité. Les noms de hêtraies à fétuque, hêtraies à luzule, hêtraies à myrtille, d'autres encore, sont entrés dans le vocabulaire courant de tous les naturalistes.

Ceux-ci tendent également à croire que les sols ardennais sous hêtraie ont acquis suffisamment de caractères communs et bien marqués pour justifier la création par les spécialistes du vocable *sols bruns acides*. Ce terme est né dans nos Ardennes ; il commence à s'imposer par le monde. Il sert à désigner des sols souvent peu épais, en général caillouteux, dont l'épaisseur active dépasse rarement 60 cm et dont la partie fine est de texture finement grumeleuse. L'humus visible se limite presque toujours à une mince frange noirâtre, superficielle, recouverte d'une couche de débris de litière de quelques cm d'épaisseur.

Ces sols posent des problèmes très intéressants aux écologistes. Exemple : quoique chimiquement très pauvres ils sont favorisés par une circulation biologique rapide des matières nutritives ; leur fertilité réelle est donc plus grande que ne le laisserait supposer une simple analyse. En outre, ces sols sont physico-chimiquement très résistants à la plupart des formes de dégradation — coriaces comme les habitants qu'ils ont nourris...

L'étude de leurs composants biologiques mérite une attention toute spéciale. Ceux-ci offrent de très beaux exemples du fonctionnement intime des biocénoses et montrent notamment l'étroite collaboration qui unit la faune du sol aux agents microbiologiques en ce qui concerne la décomposition de la matière organique. Il faudrait pouvoir suivre avec continuité et en toutes saisons les activités de la faunule épigée et endogée pour mettre en évidence l'importance des fluctuations saisonnières et l'adaptation aux brusques modifications climatiques qui peuvent survenir au cours d'une même période. Notre information sur les zoobiocénoses ardennaises est encore très fragmentaire ; mais nous connaissons mieux la résultante de leurs activités qui donnent le plus souvent des formes d'humus qui se cantonnent dans la famille des *moders*.

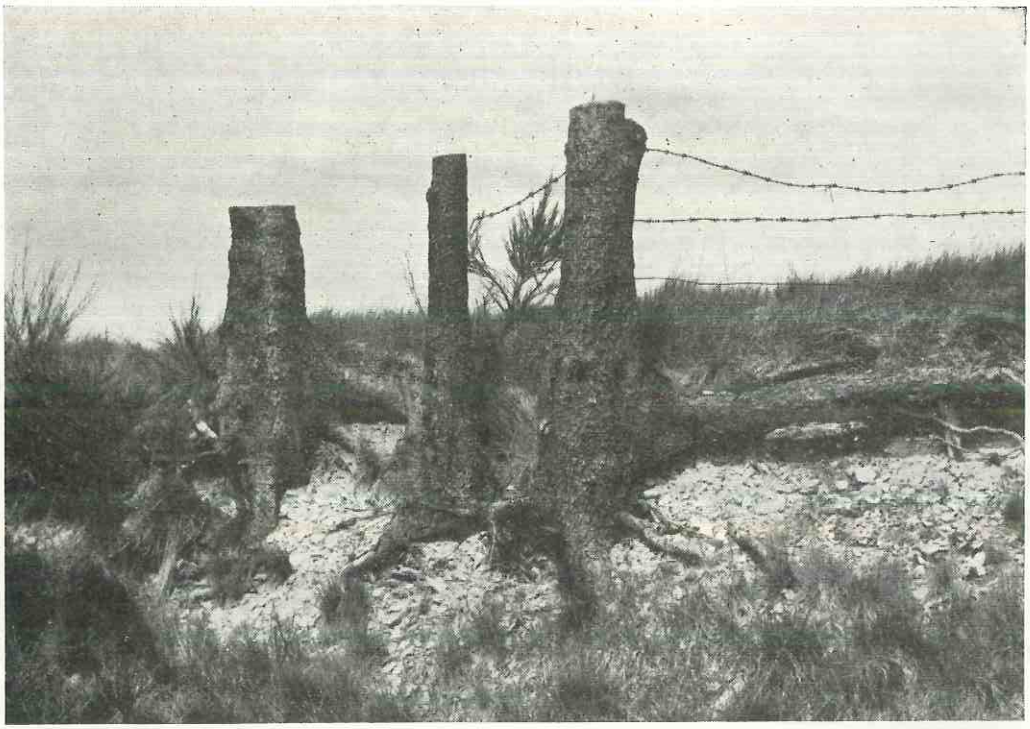


FIG. 4. — **Sol des Ardennes, souvent mince et caillouteux, mais très résistant aux facteurs de dégradation.**

(Cliché Jean Petit, Namur)

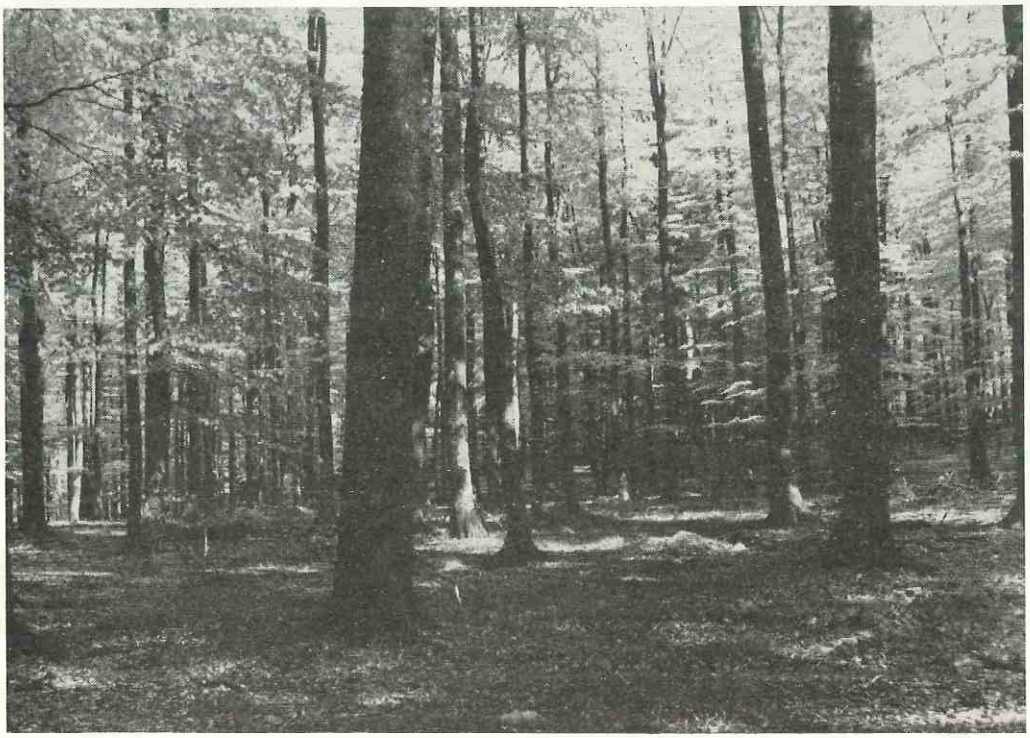


FIG. 5. — **Hêtraie à luzule sur le plateau de St. Hubert. La présence d'une épaisse litière au début du printemps révèle un humus du type « moder ».**

(Cliché Centre d'étude des sols forestiers, Gembloux)

Les *moders*, rappelons-le, sont des types d'humus correspondant au maintien à la surface du sol d'une couche importante de litière peu décomposée. Contrairement à ce qui s'observe pour les *mulls*, il n'existe pas dans la faune du sol suffisamment de grosses espèces de vers de terre pour enfouir chaque année tout le produit de la retombée d'automne.

Mais contrairement à ce que l'on a cru, le poids pour une surface donnée de ces matières organiques peu altérées demeure stable et bien équilibré dans le temps. Il y a, bien sûr, des fluctuations annuelles : elles sont d'allure cyclique. Toutefois dans tous les types d'humus qui présentent un état d'équilibre la quantité de débris végétaux qui se décomposent chaque année correspond sensiblement à celle qui retombe sur le sol. A remarquer que cette quantité est empruntée à plusieurs litières successives. La pullulation saisonnière de certains composants de la faune du sol permet le mieux d'expliquer un tel phénomène.

Le tapis de feuilles mortes des *moders* est abondamment colonisé par une foule d'organismes animaux. On y rencontre par exemple de multiples espèces de petits vers — notamment de la famille des enchytréides — des acariens, de minuscules insectes primitifs genre collemboles, des larves diverses etc...

Toute cette multitude s'agite dans les débris organiques ; elle perfore les feuilles mortes de mille pertuis ou allonge ses fines galeries dans les tissus mortifiés. Elle va prélever d'infimes particules minérales à la surface du sol pour les introduire au sein des couches organiques ; elle accumule parci, par-là des amas de tout petits granules coprogènes qui forment en fait la part la plus importante et la plus typique de l'humus.

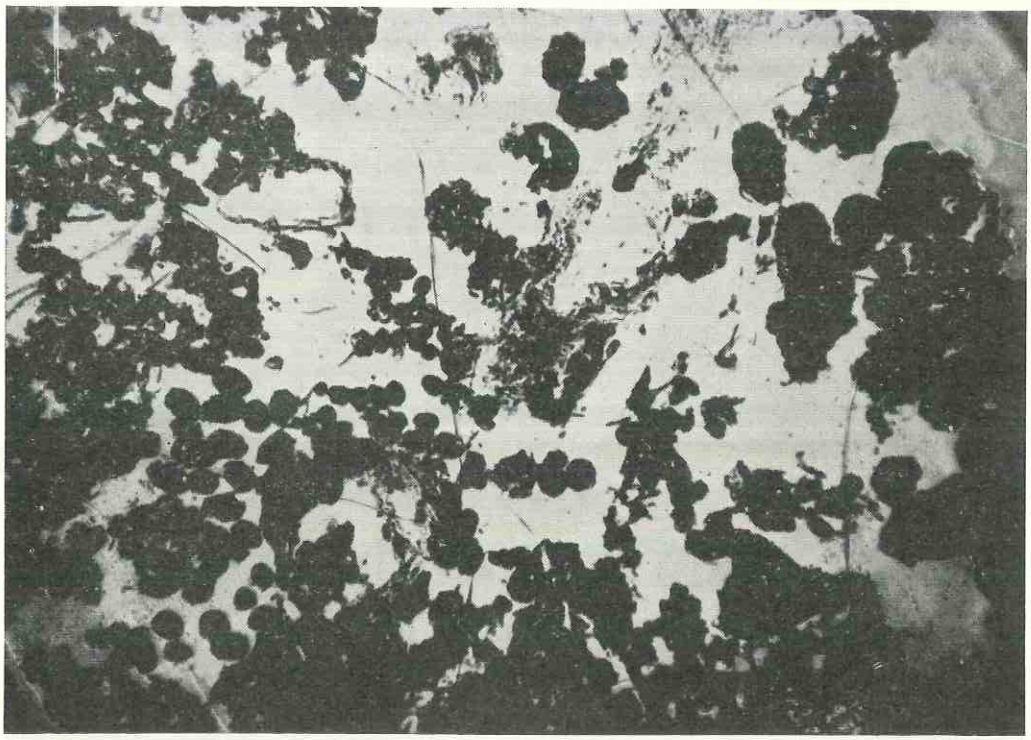


FIG. 6. — **Coupe mince dans un humus du type « moder ». La matière organique en grande partie consommée par la pédofaune se retrouve sous forme d'humus ; c'est-à-dire de déchets coprogènes. Plusieurs types de déchets apparaissent sur la vue ci-contre. A gauche de minuscules excréments d'acariens d'un diamètre de 30 à 50 microns ; à gauche des éléments plus volumineux de 75 à 125 microns de diamètre.**

(Cliché Centre d'étude des sols forestiers, Gembloux).

Il y a très peu de contact entre la matière organique et son substrat minéral. Seuls les tout premiers centimètres de la terre forestière participent aux activités de brassage de la faunule.

L'Ardenne constitue une région de choix pour l'étude des modifications que les *moders* peuvent subir pour s'adapter aux innombrables variations écologiques imposées par toutes les nuances de la lithologie et de la topographie déterminant le climat externe et interne du sol.

Notre Centre forestier a même eu l'occasion de montrer que l'humus varie considérablement d'une touffe végétale à l'autre sur un même mètre carré.

On pourrait s'étendre à l'infini sur les observations à faire concernant l'humification sous les hêtraies ardennaises. Le naturaliste pourrait, même sans connaissances spécialisées, noter de multiples particularités dans ce domaine ; parmi elles, la façon dont la couche organique adhère au sol minéral : dans certains cas, il y a séparation nette ; dans d'autres, s'observe une forte « intrication ». Ou encore, le mode de diffusion des racines : parfois un feutrage très dense de fines radicelles colonise pratiquement toute l'épaisseur de la couverture morte ; en d'autres endroits la diffusion radiculaire est beaucoup plus limitée, si pas totalement absente dans le même milieu végétal.

Tous ces petits phénomènes ne sont pas uniquement de simples curiosités naturelles ; ils sont avant tout des manifestations bien tangibles d'importants processus biochimiques intéressant les cycles biologiques des substances nutritives et, à travers eux, la nutrition des essences forestières et plus largement le fonctionnement intime des biocénoses sylvestres au sein d'un écosystème donné.

Et maintenant la petite histoire.

La petite histoire, c'est l'ensemble de tous les menus faits récents d'origine naturelle ou anthropique qui sont venus perturber l'état d'équilibre ou le modus vivendi que la hêtraie ardennaise avait établis avec son sol.

Parmi les faits naturels, arrêtons-nous un instant aux petites buttes de chablis. Les promeneurs attentifs peuvent observer ces petites levées de terre très abondantes en certains endroits, accompagnées de minuscules dépressions. Elles ont tout au plus de cinquante à quatre-vingts centimètres de hauteur et de un à deux mètres de longueur. On a voulu y voir des vestiges de trous d'hommes creusés en temps de guerre. La réalité est souvent tout autre. Lorsqu'un gros arbre s'abat naturellement pour une cause quelconque, il entraîne avec lui une partie appréciable de son système radiculaire auquel adhère une masse importante de terre qui se trouve ainsi soulevée à la verticale. Cette terre retombe finalement sur le sol créant une petite butte comblant incomplètement la fosse d'arrachement. Dans certaines forêts on peut compter par hectare plusieurs dizaines de ces petits tumuli. Il en est qui ont pris naissance lors d'ouragans spectaculaires qui ont culbuté en une fois un grand nombre d'arbres. Vers 1880 il y eut, paraît-il, une tornade qui dévasta une partie de l'Ardenne. Elle serait à l'origine de quantité de ces buttes de chablis.

Le déracinement naturel des arbres répété quelques fois au cours des siècles, voire des millénaires, exercerait donc une sorte de labour cyclopéen des sols forestiers.

On pourrait signaler également les modifications imposées aux biocénoses forestières — par conséquent au sol — par les fluctuations climatiques qui se sont succédé depuis l'installation de la hêtraie d'Ardenne. Le spécialiste y découvre assez souvent des caractères morphologiques relativement récents, mais qui ne semblent plus correspondre à un état d'équilibre actuel. Par exemple à une forme d'humus donnée, on pressent que se superspose aujourd'hui un type d'humus quelque peu différent.

Mais la petite histoire est riche encore de multiples événements qui se sont déroulés tout au long des siècles sous l'influence de l'homme. Les forêts d'Ardenne, comme toutes celles des régions pauvres, ont été astreintes à procurer à l'agriculteur une partie des ressources qu'un sol trop maigre ne pouvait lui donner. L'homme ne se contentait pas de prélever les produits forestiers selon les lois d'une saine économie sylvicole respectueuse du capital ; il se trouvait dans l'obligation de se livrer à des pratiques agroforestières qui doublaient les prestations purement forestières de prestations agricoles.

Notre revue *Parcs Nationaux* a déjà accueilli pas mal d'articles faisant allusion à toutes ces pratiques d'essartage, de sou-

trage, d'écobuage, de glandée, de pacage, d'affouage etc...

Les traces s'en lisent tous les jours dans nos sols. Ce sont les petites buttes allongées de l'essartage que des interventions ultérieures n'ont pas encore réussi à effacer ; ce sont aussi des marques de calcination ou des fragments de charbon de bois qui rappellent les innombrables petits scintillements de flammes, courant à travers les taillis exploités, et qui poudraient d'or les nuits de la fin d'été du paysan d'Ardenne pressé de semer son seigle de sartage.

Partout se dessinent les emplacements circulaires et aplanis des charbonnettes qui ou des taillis sous-futaie à base de chêne et de charme, alimentant les industries locales ou régionales en combustible, en matières tannantes ou en bois de mines.

Il est intéressant de suivre par exemple les modifications du *profil chimique* qui varie avec le régime forestier. Selon notre conception, le *profil chimique* n'est autre que la répartition verticale d'une matière nutritive donnée comme le calcium ou le phosphore. Sous forêt, il existe généralement trois niveaux chimiques :

— le niveau supérieur ou *niveau d'accumulation*, correspondant à un enrichissement nutritif par le jeu des retombées an-

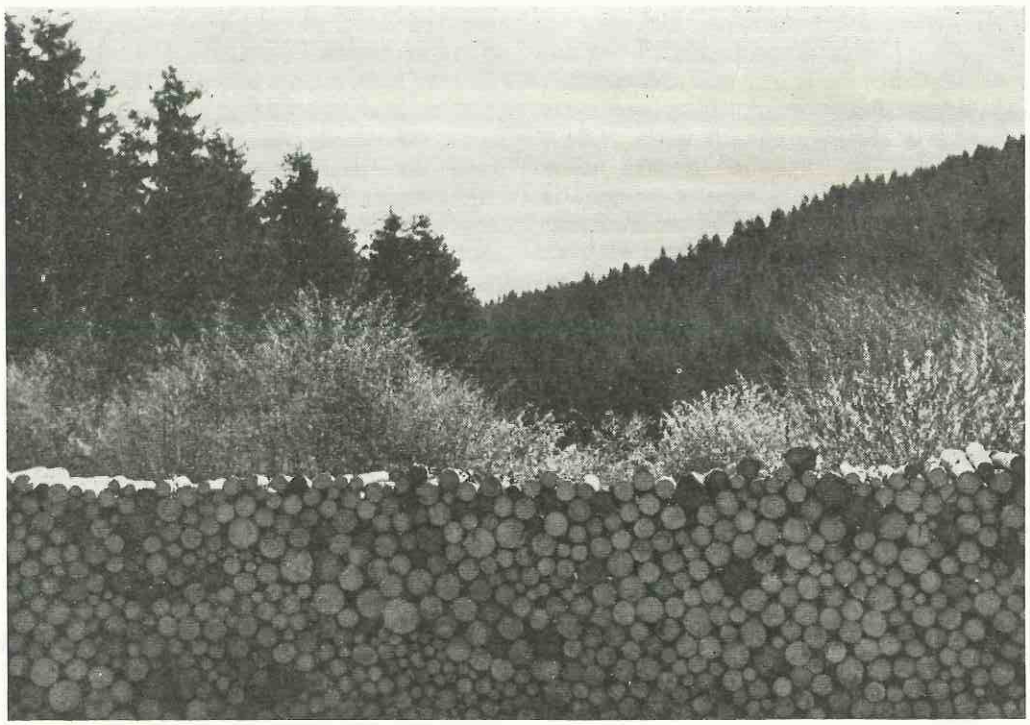


FIG. 7. — **Fonds aux troncs. — Straimont — L'épicéa, le grand problème pour les naturalistes.**

(Cliché Jean Petit, Namur).

trompent encore les pédologues novices quand par hasard ils y creusent leurs profils. Les vestiges de ces petits fours à charbon de bois sont très nombreux en certains endroits.

En outre, s'ajoutent toutes les modifications profondes imposées par les changements de régime forestier. La futaie de hêtre a fait place presque partout à des taillis

nuelles. Ce niveau comprend les couches organiques de surface et la partie immédiatement sous-jacente des horizons minéraux ;

— ensuite vient le *niveau d'épuisement*. Sous hêtraie celui-ci se marque clairement. Le sol est visiblement appauvri. C'est l'effet de l'étalement relativement superficiel du système radiculaire du hêtre. Le bilan entre prélèvement par les racines et restitution

par le haut est nettement déficitaire, spécialement aux environs d'une profondeur de trente centimètres ;

— plus bas : la terre s'enrichit progressivement en un *niveau de réserve*, en grande partie hors d'atteinte des racines.

Les taillis sous futaie possèdent un *profil chimique* différent. Leur *niveau d'épuisement* est beaucoup moins marqué et plus profondément distribué. Les essences du taillis comme le chêne, le charme ou le coudrier ont un enracinement plus profond ; elles fouillent le sol différemment. Mais il reste qu'il est imprudent, si l'on se base sur des analyses précises, de vouloir généraliser l'opinion — communément admise — que le taillis épuise fortement la terre.

La prudence s'impose également dans un autre domaine où la petite histoire récente de nos méthodes forestières s'est engagée un peu partout et d'une manière que l'on n'a pas hésité à qualifier de tragique : nous faisons ici allusion à l'enrésinement et spécialement à la diffusion explosive de l'épicéa.

Le spécialiste a beau jeu de prétendre que cette essence a modifié sérieusement le milieu édaphique et particulièrement l'humus par sa fane peu décomposable, par son couvert très dense, par sa diffusion radiculaire extrêmement superficielle. Concernant ce dernier point, nos études nous ont montré que là où le hêtre exploite le sol d'une manière intense sur quarante centimètres, l'épicéa, lui, se limite à vingt centimètres.

C'est sans doute le moment de rappeler que l'*altération* (du latin *alter* = autre) n'est pas nécessairement de la *dégradation*. Celle-ci suppose une perte irréversible du potentiel productif.

Des études sont actuellement entreprises dans ces domaines par plusieurs laboratoires aux fins d'acquérir une opinion objective, dénuée de l'élément passionnel qui a alimenté les polémiques de ces temps derniers. Il faut que l'on sache exactement si, dans les conditions de notre Ardenne, l'épicéa dilapide l'eau plus que ne le fait le feuillu. Il faut être certain qu'il exploite mal le capital azoté de son écosystème artificiel ou qu'il impose à la partie minérale du sol une modification qui n'est pas seulement une altération mais une dégradation. Il faut s'assurer enfin si l'épicéa revenant sur lui-même est destiné à être de plus en plus sujet à des affections parasitaires, c'est-à-dire à se dévorer lui-même comme une révolution se dévore elle-même. Une certitude demeure: l'empoisonnement biologique des petits cours d'eau lorsque la pessière s'étend jusqu'à leurs rives.

Le dernier chapitre de la petite histoire de nos terres ardennaises commence à peine. C'est celui de toutes les pratiques heureuses que le forestier applique pour augmenter la fertilité de son terroir. Peu à peu le travail du sol vient suppléer au manque de brassage naturel qu'une faune abondante, mais trop menue, ne peut pas assurer. L'apport d'engrais chimiques ou d'amendements complète les faibles apports naturels d'un milieu géologique très acide.

Pour finir, envisageons le moment où, dans l'avenir, le gibier sera ramené partout à ses proportions d'équilibre : car lui aussi joue un rôle souvent néfaste dans la petite histoire des sols de notre Ardenne et sa réduction constituerait un facteur favorable à la forêt.

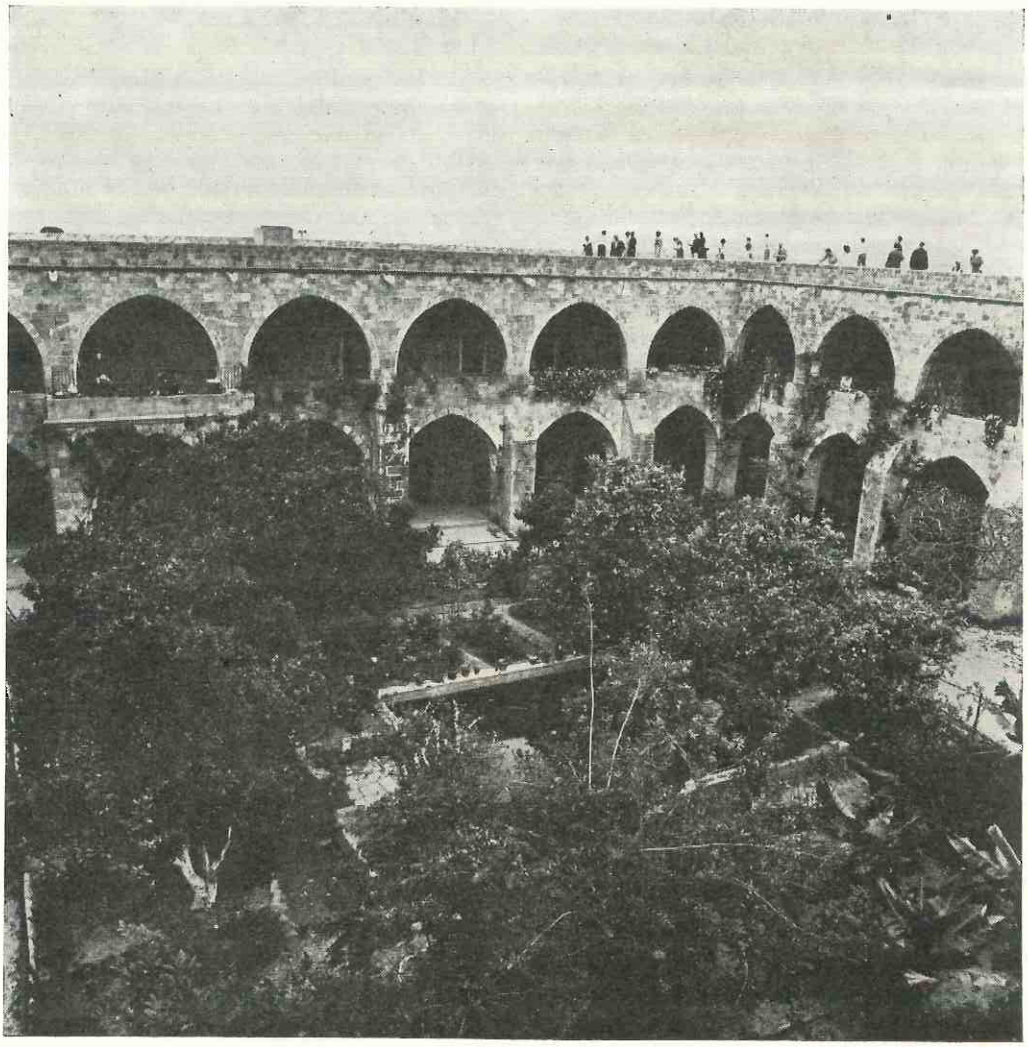
Centre d'Étude des Sols Forestiers de la Haute Belgique.
(I. R. S. I. A.)
Gembloux.

Un territoire érigé en réserve naturelle ne doit pas nécessairement présenter des organismes extraordinaires, plantes ou animaux. Son rôle est de conserver pour l'avenir une image des caractéristiques d'une région autant que possible inaltérée.

L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES SITES ET ANCIENNES DEMEURES AU LIBAN

par **J. LIGER-BELAIR**

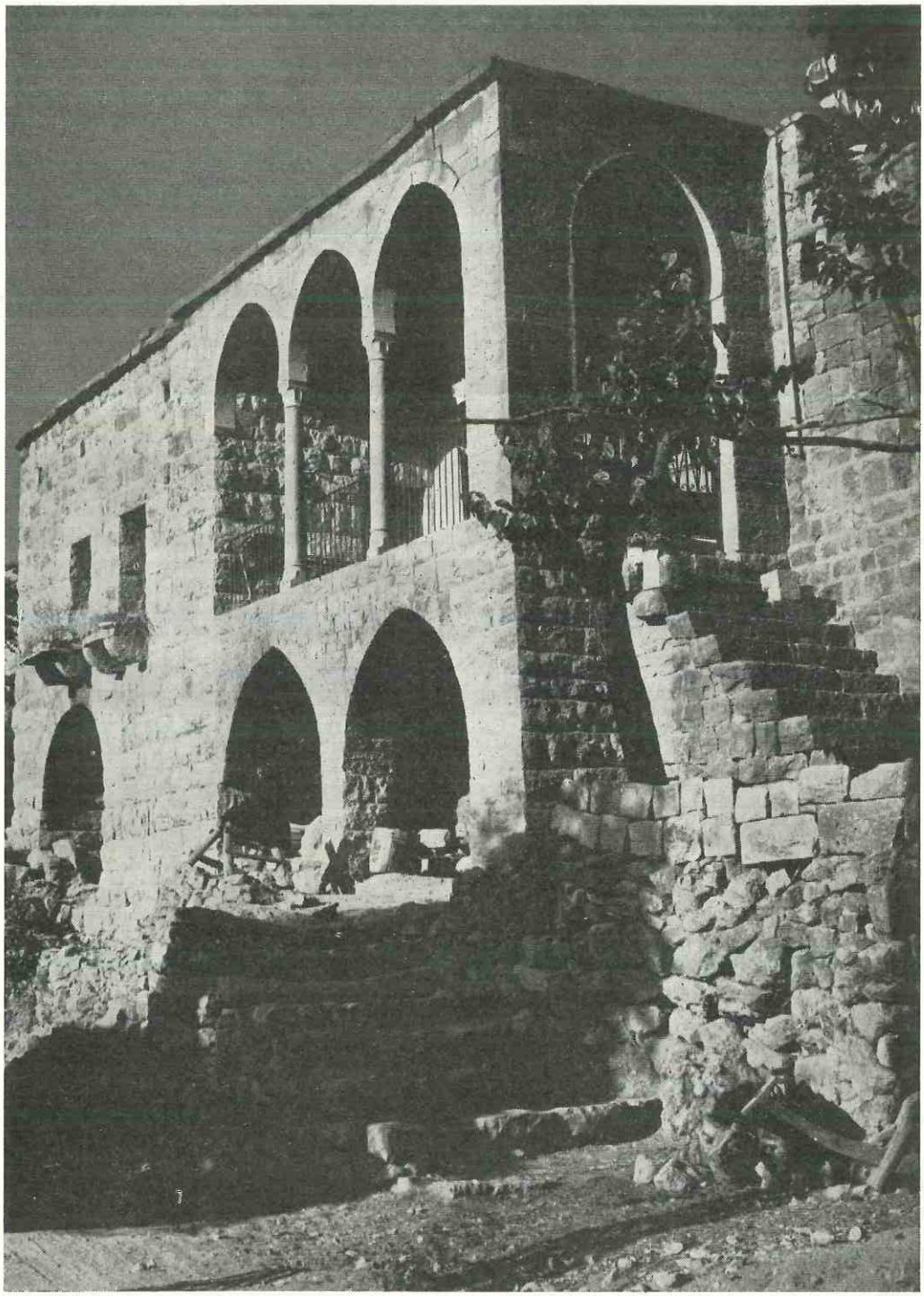
Pays de très lointaine origine, le Liban est riche en souvenirs qui rappellent les peuples nombreux et de civilisation souvent brillante qui l'ont occupé. De plus, une continuité indifférente à ces bouleversements due sans doute à sa situation géographique et économique l'a doté d'une tradition longue et cohérente. Celle-ci se retrouve dans



Le Khan el Franj ou Souk des Français à Saida (Sidon).
(Photo Association pour la Protection des Sites et anciennes Demeures au Liban).



Les Balcons à fleurs. Aspect typique de l'architecture libanaise.
(Photo Association pour la Protection des Sites et anciennes Demeures au Liban).



Maison paysanne libanaise.
(Photo Association pour la Protection des Sites et anciennes Demeures au Liban).

son architecture qui marque jusqu'à ses plus modestes maisons paysannes.

On y découvre, au-delà d'un pittoresque aimable et facile, les véritables significations de son passé historique.

Le paysage lui-même ne manque ni de grandeur ni de variété. Les constructions traditionnelles s'y intègrent remarquablement.

une politique visant d'une part à protéger ou restaurer les bâtiments anciens intéressants, d'autre part à orienter la construction actuelle dans la voie d'une architecture essentiellement moderne, toutefois respectueuse du paysage et des formes classiques. C'est par une action persévérante que l'Association peut conjuguer efficacement ces deux tendances complémentaires.



Maison bourgeoise libanaise.
(Photo Association pour la Protection des Sites et anciennes Demeures au Liban).

Notre époque, caractérisée par un développement extraordinairement rapide de toutes techniques — circulation mécanique, surproduction industrielle, moyens d'information, course au confort — n'a pu jusqu'ici établir les normes de sa culture propre ; ainsi s'expliquent sans doute les hésitations qui se marquent dans un secteur important de la création humaine : l'architecture et l'urbanisme. Au Liban comme ailleurs, elles ont entraîné la dégradation ou la perte de sites naturels et historiques et du caractère des villes et villages, de leurs habitations et monuments anciens.

L'Association pour la Protection des Sites et anciennes Demeures au Liban s'efforce de lutter contre les erreurs commises, grâce à

Voici quelques-unes de ses activités principales.

— Des recherches systématiques sont poursuivies pour connaître et cataloguer les demeures anciennes. L'Association s'efforce de convaincre les propriétaires de conserver et d'entretenir leurs habitations ; elle propose aux amateurs épris de ce genre de demeures la location ou l'achat d'un certain nombre d'entre elles.

— Un cercle de jeunes architectes et étudiants s'est formé qui se réunit périodiquement en séminaire aux fins de diriger ses membres dans le sens de l'expression de la culture contemporaine et du respect de la culture traditionnelle.

— A la demande de la Présidence de la République, un livre est en gestation qui se propose d'analyser l'évolution de l'habitation libanaise de l'antiquité à nos jours et d'en dégager les principes de la tradition.

— Idem, des études d'urbanisme ont été réalisées traitant de l'aménagement de la côte de la ville ancienne et de la baie de Jounieh et de la restauration du Souk des Bijoutiers à Beyrouth.

— Une étude analogue se prépare ayant pour sujet la préservation et le développement de la petite ville médiévale de Deir el Kamar, importante par le rôle qu'elle a joué pendant la période des émirs Maan et Chéhab, du XVI^eme au XIX^eme siècles.

— L'Association a invité l'urbaniste anglais Sir Willam Holford qui arrivera incessamment au Liban. Il y rencontrera les principaux responsables de l'urbanisme, examinera avec eux les projets en cours et présidera quelques séminaires d'étude.

Des résultats pratiques et encourageants ont déjà été obtenus ; des habitations vouées à la destruction ont été conservées ; des plans maladroits de percements et d'élargissements des rues des anciens quartiers ont été écartés ; tant dans le secteur public que dans le secteur privé, nombre de personnes ont changé d'optique et d'attitude en faveur d'un renouveau de l'art architectural traditionnel.

Officiellement ou officieusement, certains services gouvernementaux sont en contact avec l'Association et lui sont favorables.

Mars 1964.

LE SANGLIER, HÔTE DES FORÊTS D'ARDENNE

par **E. MÉRENNE**

Un peu de systématique.

Le sanglier appartient à la famille des porcins ou suidés de l'ordre des ongulés artiodactyles à 4 doigts. Pour mémoire les ruminants sont des artiodactyles à deux doigts. Les périssodactyles sont des ongulés à 1 doigt (équidés), à 3 doigts (rhinocérotidés) ou 5 doigts (éléphantidés).

Dans l'ordre des ongulés le sanglier voisine notamment avec l'hippopotame et le phacochère. Il porte 44 dents, contre 38 chez l'hippopotame et 24 chez le phacochère (ce dernier chiffre parfois réduit à 16, surtout à l'âge adulte, par la disparition des incisives). Il est répandu de l'Europe occidentale jusqu'en Asie et du 55° nord jusqu'en Afrique méditerranéenne.

Le terme suidés s'applique uniquement aux cochons proprement dits. Parmi eux le sanglier est probablement l'ancêtre du porc domestique. Son nom lui vient du bas-latin *singularis* (sous-entendu *Singularis porcus*). Sa désignation spécifique est *Sus scrofa*. On en a découvert une douzaine d'espèces fossiles dans les terrains tertiaires et on en dénombre actuellement 16 espèces parmi lesquelles :

— le sanglier de Barbarie (*Sus barbarus*)

— le sanglier à pieds noirs (*Sus nigripes*) qui vit au Thibet et au Turkestan.

— le sanglier à crinière (*Sus cristatus*), aux Indes, à Ceylan et en Asie du S.-E.

— un sanglier de grande taille (*Sus bargatus*) à Bornéo et aux Philippines.

— le sanglier du Pacifique (*Sus vittatus*), ancêtre des cochons domestiques d'Asie.

Il existe en Afrique noire plusieurs porcins sauvages assez différents du sanglier pour que les mammalogistes en aient fait des genres distincts. Les plus proches de notre *Sus scrofa* sont :

— le potamochère ou cochon de rivière (*Potamocherus porcus* et *P. chœropotamus*)

— le phacochère (*Phacochœrus œthiopicus* et *P. africanus*) dont le nom lui vient des verrues qu'il porte sur la hure.

— l'hylochère (*Hylochœrus meinertzhageni* propre aux régions forestières d'Afrique centrale.

— le babiroussa (*Babirussa babirussa*)

vivant aux Célèbes et aux Moluques, dont les canines allongées rappellent — avec beaucoup de bonne volonté — les bois du cerf.

— le pécari (*Dicotyles tajacu* et *D. albirostris*) qui ne se trouve qu'en Amérique. C'est un animal de petite taille, perché sur des jambes grêles et vivant en troupeau.

Description.

Avec sa silhouette trapue, sa crinière hérissée, sa toison hirsute et la double boucle de ses défenses, un sanglier débouchant au milieu d'un chemin forestier apparaît comme un dernier représentant du temps où le haut plateau ardennais n'était qu'une forêt impénétrable. C'est un animal construit en force pour la course et le combat et qui n'a rien de la lourdeur et de la disgrâce du cochon domestique.

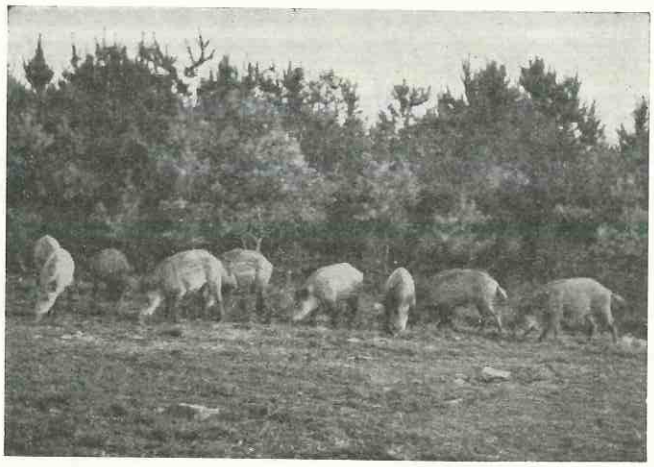
La variété *Sus scrofa* (sanglier d'Europe ou sanglier commun que connaît la Belgique) se différencie des autres par la taille : c'est le *gros gris* dont les préférences vont à la plaine. Il a — malgré son surnom — le pelage noir, gris ou roux. D'ailleurs il change souvent de poil. En hiver il est couvert d'une bourre laineuse et frisée,piquée de soies noires et raides ou *jarres*, à bout rougeâtre, qu'utilisent les cordonniers. Sur la nuque, une crinière de poils raides. En mai, il commence à perdre son pelage d'hiver et apparaît tacheté ; en juin, dépouillé, il est souvent presque aussi lisse qu'un tapir ; en juillet, les poils réapparaissent et en automne il reprend sa toison d'hiver.

Des pattes minces, plutôt courtes, mais étonnament robustes, aussi rapides que celles du cerf soutiennent le lourd fardeau de muscles et de graisse qui constitue le corps relativement étroit de ce dernier pachyderme d'Europe. Aucune bête sauvage de chez nous n'a, comme le sanglier, la faculté de conserver des réserves de nourriture sous forme d'épaisses couches de lard accumulées sous la peau ; les viscères eux-mêmes sont entourés de graisse. La laie épuise ces réserves pendant l'allaitement ; le mâle, au moment du rut et au cours de l'hiver.

Dans le langage des chasseurs, tout un vocabulaire désigne les diverses phases de la croissance du sanglier. A six mois, les rayures de la livrée du marcassin disparaissent et le pelage prend une teinte uniforme. En raison de cette couleur, il est appelé *bête rousse*. Le jeune de l'année pèse de 20 à 25 kg, exceptionnellement 30 kg. Après la première année son pelage noircit à mesure de sa croissance : il devient *bête de compagnie*. C'est à cet âge que les *défenses* et les *grès* commencent à pointer, puis à faire saillie à l'extérieur.

De deux à trois ans, le sanglier est un *ragot*. A trois ans un *tiers an*, *tiersan* ou *tieran*.

A quatre ans, devenu *quartan* ou *quarta-*



Troupeau de sangliers adultes à l'orée d'une sapinière dans la forêt de Saint-Hubert.

(Cliché Syndicat d'Initiative de Saint-Hubert).

nier, il commence à *prendre buisson*, c'est-à-dire à « marcher seul ».

Après cinq, six ou sept ans, il devient *vieux sanglier* Ce n'est qu'après sept ans révolus qu'on décerne au mâle célibataire et isolé de titre, nuancé de respect, de *solitaire*. Toutefois, il est des solitaires de tous âges. Parmi eux, le *solitaire miré*, un pauvre diable aux défenses usées et recourbées et au corps souvent couvert de cicatrices.

Les sangliers atteignent 2,30 m de longueur, queue comprise, et vivent de 20 à 30 ans. Les plus grands individus mesurent au garrot plus ou moins 1 m pour un poids de 200 à 300 kg.

Dans son ensemble, la tête du sanglier, énorme, allongée et disproportionnée par rapport au reste du corps se nomme *hure*.

Le sanglier a 4 canines extérieures, 2 à chaque mâchoire. Ce sont les *défenses*, aiguës et tranchantes, qui se recourbent en vieillissant. Chez certains individus elles approchent les 20 centimètres de longueur. Celles de la mâchoire inférieure, qui se dirigent d'abord vers le haut pour se recourber ensuite dans la direction des yeux, sont seules redoutables ; tandis que celles de la mâchoire supérieure, sortant obliquement de leur alvéole, forment un angle droit avec celles de la mâchoire inférieure et leur servent d'« affûtoir » : ce sont les *grès*.La croissance des canines inférieures n'est limitée que par l'usure due au frottement des grès. Si la bête — ce qui serait exceptionnel — avait le malheur de perdre ceux-ci ou de les briser, elle serait vouée à une fin affreuse : les défenses finiraient par s'enfoncer dans les tempes, formant une sorte de muselière qui empêcherait l'ouverture de la gueule et provoquerait ainsi la mort de l'animal par inanition.

Coupants comme des rasoirs, les crocs fournissent au sanglier une arme redoutable lui permettant d'éventrer — de *découdre* comme on dit — un chien ou même un cheval. Ils constituent un sérieux danger pour l'homme. Quand le sanglier est irrité, il aiguise ses défenses en faisant claquer les mâchoires : on dit alors qu'il *casse la noisette*. Gare au chasseur qui ne serait pas assez prompt à se servir de son arme car l'animal s'apprête à charger et à porter un coup de bas en haut.

Les défenses étant d'autant plus longues que l'animal est plus vieux, elles permettent de supputer grosso modo son âge.Beaucoup moins développées, les canines de la laie ne sont que des *crochets*.

Ce qu'on appelle groin chez le cochon domestique prend le nom de *boutoir* chez le sanglier, muqueuse noire, toujours humide, percée par les narines. Celui-ci s'en sert pour fouiller et retourner la terre : c'est en même temps l'organe du toucher et de l'odorat. Bien que ses narines soient souvent souillées de terre, le sanglier a un odorat très fin qui lui permet le plus souvent de flairer la présence de ses ennemis et de leur échapper. Il est également servi par ses *écoutes*, des oreilles petites, dressées, pointues, mobiles et couvertes de poils foncés. Sa vue par contre paraît plutôt médiocre : ses *mirettes* sont petites et brillantes.

La queue est étroite et pendante, jamais enroulée comme chez le cochon domestique. Les organes mâles se nomment *suites* ; les chasseurs savent qu'il ne faut pas négliger de les enlever quand l'animal est abattu ; leur odeur forte se communique rapidement à la chair et la déprécie.

Les pieds du sanglier se nomment *traces* ; les ergots placés derrière le talon sont les *gardes* ; les excréments, les *laissées*. Le sanglier marche comme le cerf, c'est-à-dire en posant la trace de derrière dans celle de devant ; cette empreinte est sèche et bien marquée.

Mœurs.

C'est en général de novembre à janvier, avec un maximum d'intensité en décembre que les mâles se livrent de furieux combats pour la possession des laies. Il n'est pas rare, à l'issue de ces duels, que des sujets soient porteurs d'estafilades profondes et même parfois, implantés dans la chair, de fragments des défenses de leur adversaire. Les mâles évincés (*solitaires*) vivent dès lors à l'écart de leurs congénères et sont dangereux.

Une fois la période d'accouplement écoulée, les verrats rejoignent leur cantonnement. Quant aux laies — lesquelles peuvent procréer dès leur deuxième année — après trois ou quatre mois de vie commune dans les compagnies, elles s'isolent, préparent une *bauge* dans les fourrés les plus épais, à même le sol, la rembourrent d'herbes, de fougères, de mousses, de feuilles et de ramilles aux fins de soustraire leur future progéniture à la voracité de leurs ennemis parmi les-

quels figurent les mâles de leur propre espèce.

Revenant aux marcassins dont nous avons déjà parlé plus haut, c'est de mai à juin qu'ils viennent au monde sur cette litière. Ils sont 8-10-12, voire 14 petits (1) pas plus grands que la main, couverts d'un poil laineux jaune-brun, les yeux ouverts, poussant des cris perçants et déjà capables de se tenir sur leurs petites pattes. Bientôt ils revêtiront la *livrée*, c'est-à-dire un pelage strié de bandes grises et noirâtres s'étendant de la tête à la queue sur un fond mélangé de brun, de blanc et de fauve. Cette jolie robe rayée leur fournit une coloration protectrice grâce à laquelle ils se camouflent et disparaissent dans le clair obscur des sous-bois.

Leur mère les allaitera pendant quatre mois environ, mais après quelques jours déjà ils quitteront la bauge natale, suivant la laie dans toutes ses allées et venues. Celle-ci, maman énergique, ne craint pas de bousculer ses rejetons et de les habituer à la rude vie qui les attend ; puis soudain elle s'étend sur le côté et chaque petit s'empare de la mamelle qui est la sienne et qu'il défendra furieusement jusqu'au sevrage.

A l'âge de quinze jours les marcassins commencent à brouter sans cesser pour autant de téter. Il arrive parfois qu'un mâle aide la laie à surveiller sa famille. On l'appelle alors *bête de garde*.

Les femelles se réunissent en troupe avec leurs jeunes : que survienne un danger, elles associent leurs efforts pour les protéger. On peut rencontrer ainsi des troupeaux de



Dans la forêt ardennaise.

(Photo Charles Foccroulle).

(1) Ces chiffres sont peut-être exagérés (N.D.L.R.).

15-20-25 unités. En cas d'alerte les marcassins s'aplatissent sur le sol et se confondent avec lui. La laie les défend avec acharnement contre n'importe quel adversaire et si d'aventure un accident lui survient — fait de chasse ou autre — les petits sont aussitôt adoptés par une autre femelle de la bande qui les soigne avec les siens propres. Les qualités sociales du sanglier sont ici mises en évidence : la laie est en effet une des rares bêtes sauvages qui recueille les orphelins de sa race.

Certains observateurs prétendent que les sangliers sont nomades et, qu'en hiver surtout, ils se déplacent à des distances telles que ces pérégrinations prennent allure de véritables migrations. Ils suivent alors les grandes voies d'invasion venant de Pologne, de Bohême, d'Allemagne, jusqu'en Ardenne, continuant même au-delà jusqu'au centre de la France. Couvrant jusqu'à 60 km par jour, ils se moquent des obstacles et des frontières, franchissant avec désinvolture fleuves et rivières et escaladant les massifs montagneux. Ils vont en bandes composées de plusieurs familles, suivant à la trace un vieux mâle qui les précède, parfois d'assez loin, voire d'un jour ou deux.

A la belle saison — dès le mois de mars — l'exode reprendra d'ouest en est. La horde est menée par une vieille laie, pleine d'expérience tandis que ses arrières sont gardés par un vieux mâle qui, en cas d'attaque, n'hésitera pas à combattre désespérément et même à se sacrifier pour que ses congénères puissent poursuivre leur route. D'ailleurs, en cas de besoin, d'autres mâles viendront à la rescousse pour prêter main-forte à l'arrière-garde avec un cran admirable.

Les cochons vivent donc habituellement en *compagnies*, petites bandes de 6 à 20 individus. Tous se vautrent dans la même *bauge*, la tête tournée vers le centre. Pendant tout l'hiver ils occupent le même gîte situé dans les lieux broussailleux, incultes et humides qu'ils ne quittent qu'au crépuscule pour aller à leur *mangeure*. Mais avant de se mettre en quête de leur nourriture, ils sacrifient à une curieuse pratique : ils se plongent dans une *souille* en quelque endroit fangeux ou argileux et se couvrent de boue. Ce bain semble leur être nécessaire, peut-être pour combattre leurs parasites, poux et tiques. Ils se frottent ensuite le dos contre un arbre avec une énergie telle qu'ils en usent l'écorce. Mélangée à la résine ou à la sève, la glaise qui reste collée à leur pelage forme une croûte épaisse sur leurs épaules et poitrail, les dotant ainsi d'une véritable cuirasse.

Les sangliers sont classés parmi les omnivores. Ils fouillent la terre de leur boutoir pour rechercher vers, larves, taupes, truffes, nids de petits rongeurs etc... Ils s'attaquent aux couleuvres et même aux vipères contre le venin desquelles ils sont immunisés ; attrapent au passage mulots, fouines, souris et lapereaux. Ils sont aussi consommateurs de végétaux, dévastateurs des champs de blé, de pommes de terre et de raves, renversant, écrasant, piétinant, saccageant plus encore qu'ils ne mangent. Bien que l'appétit du sanglier soit assez modéré, les procédés qu'il emploie pour le satisfaire sont dommageables aux campagnes : pour une racine de carotte sauvage grosse comme le doigt, il n'hésite pas à retourner plus d'un m^2 de terrain.

En automne, les sangliers trouvent dans les bois une nourriture abondante : châtaignes, faînes, glands, noisettes et autres fruits ; c'est de plus la saison où les racines comestibles abondent. En quelques semaines, les animaux vont pouvoir acquérir une confortable couche de graisse qui leur permettra de vivre une grande partie de l'hiver sur leurs réserves.

Au moment du gel, lorsque la terre durcie l'incite à rechercher des endroits toujours détrempés par des eaux vives, le sanglier se déplace, si bien qu'il arrive de le rencontrer là ou depuis de nombreuses années on ne l'avait plus vu.

Dès lors ses dévastations, le peu de soin qu'il prend à se cacher lorsque, s'étant attardé le matin, il rentre de ses mangeures, font que son séjour dans un bois ne peut passer inaperçu.

Dans ses grands déplacements comme dans ses migrations à l'intérieur d'un cantonnement ou encore lorsqu'il est poursuivi, l'animal s'élance droit devant soi, indifférent aux obstacles, buissons ou ronces. S'il vient à rencontrer une haie, il hésite parfois mais souvent l'enfonce sans même ralentir, pénètre dans l'enclos qu'il traverse toujours en ligne droite et ressort de l'autre côté. L'eau ne l'arrête pas dans sa progression rectiligne : cet animal est en effet un excellent nageur qui vient à bout du courant le plus fort. Cette tactique de char d'assaut amphibie

explique les grandes migrations de sangliers à travers l'Europe. Leur vitalité est d'ailleurs étonnante. On en a vu continuer à courir pendant plus de un km après avoir été atteints d'une balle en plein cœur. C'est un spectacle d'irrésistible puissance que celui d'un sanglier fonçant dans un fourré.

Il semble que l'animal soit d'un naturel casanier et que seules des circonstances extérieures le forcent à émigrer en troupe (1). Le Dr. Heinrich Hediger, directeur du Jardin Zoologique de Bâle, écrit à ce sujet : « *Là où le sanglier peut demeurer tranquille, il est tout aussi sédentaire et casanier que la plupart des autres bêtes sauvages qui restent souvent attachées avec une étonnante ténacité au même coin de terre pendant plusieurs générations. Seuls, les sangliers qui sont forcés au vagabondage par un peuplement excessif ou qui sont dérangés par les poursuites des humains peuvent donner l'impression d'être des nomades* ».

Le sanglier est-il nuisible ?

Le sanglier est décrié par ceux qui le connaissent mal et le jugent sur quelques apparences défavorables. Loin de nous la prétention de nous opposer à la chasse au sanglier ; mais de là à le détruire systématiquement il y a de la marge. L'homme n'a pas le droit d'exterminer une espèce et chaque fois qu'il s'est rendu coupable d'une telle faute il n'a pas tardé à le regretter. Comme



Dans la forêt ardennaise.

(Photo Charles Foccroulle).

(1) Le Dr. J. Oberthur dont on connaît la compétence a noté que les déplacements du sanglier se poursuivent toujours d'est en ouest, à l'instar des mouvements guerriers des peuples et des grandes invasions d'insectes.

tout être vivant le sanglier concourt à l'équilibre général de la nature ; il assainit la forêt en la débarassant de ses cadavres et de nombre d'animaux nuisibles. Son rôle essentiel consiste à aider à la régénération naturelle des essences forestières — chênes, hêtres... — notamment en enfouissant de son boutoir glands, faînes et fruits sauvages sous une couche de brindilles, de feuilles mortes et de terreau ; mais de ces services les forestiers ne parlent que très discrètement.

En somme notre animal appartient à l'espèce des bourrus sympathiques ; mais il n'en demeure pas moins qu'il cause à l'agriculture des dommages sérieux, presque inévitables. Encore convient-il de ne pas les exagérer comme sont trop souvent enclins à le faire les agriculteurs qui surestiment volontiers le montant des dégâts dont l'indemnisation risquerait sans cela d'être insuffisante.

Actuellement le sanglier ne doit plus être considéré comme un fléau. Ne soutiennent le contraire que les chasseurs impénitents pour qui, seuls, comptent coups de fusil et trophées. Et pourtant en dépit d'une législation de chasse favorable, les beaux sangliers se font rares en Belgique, alors que les aménagements cynégétiques chez nos voisins — ceux de l'est par exemple — permettent d'assurer la survivance de beaux spécimens adultes sans que personne en souffre. Simple question de mesure et de réglementation.

Le sanglier n'est pas agressif ; il n'est même pas farouche. Comme beaucoup d'animaux il ne prend l'initiative du combat que lorsqu'il croit sa vie en danger. Les accidents qu'on lui impute presque toujours sont dus à l'inexpérience ou à la témérité de ceux qui en sont les victimes. Menaçant s'il s'est gorgé de glands ou de faînes, furieux si les chiens d'une meute le harcèlent, dangereux pour quiconque s'en approcherait imprudemment quand il est blessé, par contre il craint la présence de l'homme et fuit à son approche. A noter qu'à l'inverse du gibier en général il redoute plus l'homme que le chien. En somme tous ceux qui l'étudient le trouvent sympathique et attachant.

L'illustre Gaston Phœbus, comte de Foix, disait de lui au chapître IX de son *Livre de la Chasse* commencé en 1387 : « *C'est la bête au monde qui a les plus fortes armes et qui tuerait le plus tôt un homme ou une bête et il n'est nulle bête qu'il ne tuât seul à seul plutôt qu'elle ne le tuât, même le lion ou le léopard, s'ils ne lui sautent sur l'échine là où il ne peut devenir à les atteindre avec ses défenses. Car ni les lions ni les léopards ne tuent une bête d'un seul coup comme il fait ; il convient en effet qu'ils tirent et égratignent des ongles et mordent des dents, tandis que le sanglier tue d'un coup comme on ferait d'un couteau si bien qu'il aurait tué avant de l'être* ».

De tout temps on a chassé le sanglier. Jadis on le combattait à l'épieu en se faisant aider par quelque énorme dogue. A partir de Louis XI on voit apparaître la chasse à courre au sanglier avec des équipages spéciaux ou *vautraits* constitués par des chiens forts et courageux. Aujourd'hui on chasse surtout à l'affût ou en battues. Celles-ci sont organisées par des troupes de *rabatteurs* accompagnés de chiens.

Autant est inoffensive une compagnie de sangliers autant peut être dangereux un solitaire harcelé par les chiens. La chasse de ce gibier n'est donc pas toujours exempte de drames, mais le risque en vaut la peine tant au point de vue sportif qu'au point de vue culinaire : un sanglier en pleine *porchaison*, comme on disait autrefois, est un mets des plus succulents.

Le sanglier est une des rares bêtes des forêts ardennaises qui gardent en toute occasion un comportement noble dont il ne se départit jamais, même dans les affres d'une mort douloureuse. Attaqué, il attaque ; blessé, il combat, les yeux injectés de sang, l'écume aux lèvres, les soies hérissées. C'est pourquoi les disciples de Saint-Hubert qui le connaissent bien lui vouent, plus qu'à tout autre gibier, une véritable estime, parfaitement méritée d'ailleurs.

* * *

Gibier de choix, que chantaient déjà les héros d'Homère, le sanglier a été apprécié par les gourmets de tous les temps. Néanmoins il jouait dans les banquets d'autrefois un rôle qui dépassait celui de pièce de résistance. De nombreux peuples primitifs ont connu des ripailles au sanglier à caractère rituel et au cours desquelles la hure était servie en grande pompe. Étrange et redouté, le sanglier ne pouvait échapper aux mythes. Il est une des figures les plus saillantes du bestiaire antique et moyenâgeux ; on le trouve souvent représenté sur des mon-

naies et des médailles, généralement de profil.

Son allure caractéristique, ramassée et puissante, en a fait l'emblème de nos forêts d'Ardenne. Nos ancêtres, les Gaulois, l'admiraient et l'avaient choisi pour signe de ralliement de leurs armées. Tout près de nous, c'est l'image d'un sanglier qui a été adoptée pour symboliser la belle résistance de Bastogne aux forces allemandes.

Si d'aucuns le trouvent laid, c'est qu'ils ne l'ont jamais vu dans son milieu naturel, la forêt, où il flâne volontiers. Sans lui l'Ardenne ne serait plus l'Ardenne et perdrait un de ses derniers représentants de vie sauvage et libre.

BIBLIOGRAPHIE

L. BERTIN, La vie des animaux, *Larousse*, Paris, t. 2, 1950, pp. 304-307.

P.-H. GOISLARD, Le sanglier, *Naturalia*, Chaix, Paris, nº 14, novembre 1954, pp. 7-9.

Cl. MARLY, L'animal le plus sauvage de nos forêts : le sanglier, *Science et Avenir*, Paris, nº 176, octobre 1961, pp. 505, 508-512.

La Vie d'Ardenne & Gaume

FONDS SPÉCIAL DE RÉSISTANCE

Anonyme J. F., Bruxelles 4	14.—
M. M. Beaujean, Angleur	20.—
Cagnotte Boitsfort	200.—
Cagnotte Flamine.....	240.—
Cagnotte Square de l'Arbalète	200.—
M. H. Terfve, Bruxelles 16.....	100.—

Nous constatons avec plaisir que depuis plus de quinze ans notre Fonds de Résistance s'alimente régulièrement Nous remercions chaleureusement nos amis fidèles. Membres d'*Ardenne et Gaume*, nous vous rappelons que tous les dons que vous voulez bien nous faire parvenir, fussent-ils modestes, sont reçus avec reconnaissance et servent directement à la cause de la nature (C. C. P. 169593 d'*Ardenne et Gaume* à Bruxelles 5 avec la mention : *Pour le fonds de résistance*).

COUVERTURE

La photo de couverture se rapporte à l'article du professeur G. Manil publié dans le présent fascicule. Ce méandre du ruisseau de Mortehan (Herbeumont) serpente dans un fond de vallée colmaté par des dépôts de solifluction périglaciaire. Les épicéas sont heureusement maintenus à bonne distance des rives du petit cours d'eau.

(Cliché Jean Petit à Namur).

ERRATA

Dans la légende de la carte de la Végétation du Parc National de Lesse et Lomme annexée à l'article *La Flore et la Végétation du Parc National de Lesse et Lomme* (Vol. XIX, fasc. 1 1964) une inversion de texte s'est glissée que nous vous prions de rectifier.

Il faut lire dans la *Végétation des Pelouses* :

1. *Pelouse à Bromus erectus et Kœleria pyramidata* au lieu de Pelouse xérophile à Sesleria varia et Globularia willkommii.
2. *Pelouse xérophile à Sesleria caerulea et Globularia willkommii* au lieu de Pelouse à Bromus erectus et Kœleria cristata.

A. Thill.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Plusieurs fascicules de la revue nous ont été retournés pour avoir été expédiés à des adresses devenues inexactes. En cas de changement d'adresse nous prions donc instamment nos membres de prévenir l'Administrateur-trésorier M. Renard, 88, Avenue de l'Université à Bruxelles 5 par un *avis de changement d'adresse* que vous pouvez obtenir dans tous les bureaux de l'Administration des postes.

REVUE PARCS NATIONAUX VOTRE COLLECTION EST-ELLE COMPLÉTE ?

Pour vous permettre de combler certains vides dans vos séries de revues le Comité de Direction propose aux membres d'*Ardenne et Gaume* quelques fascicules anciens de *Parcs Nationaux* au prix de propagande de 6 f. l'exemplaire.

Nous disposons encore des brochures suivantes :

1/46 : Parc National des Roches Noires ; — 1/47 : Poilvache ; — 3/48 : Entre — Sambre-et-Meuse ; — 4/48 : Gaume et Torgny ; — 1/49 : Ardenne — 3/49 : Bohan ; — 4/49 : Durbuy s/Ourthe ; — 2/50 : Marche-les-Dames ; — 3/50 : Arlon ; — 4/50 : Arlon ; — 1/51 : Vielsam ; — 2/51 : Malmédy ; — 3/51 : Huy ; — 4/51 P. N. Congo ; — 1/53 : Martelange ; — 2/53 : Dinant ; — 2/62 : Divers ; — 3/62 : Divers.

Il vous suffit de virer au C. C. P. 169593 d'*Ardenne et Gaume* à Bruxelles 5 le prix total des revues choisies en indiquant leurs numéros sur le talon du virement ou du versement.

Quelques fascicules expédiés à la demande de nos membres nous reviennent directement de la poste mentionnant qu'ils n'ont pu être distribués faute d'adresse.

Nous supposons que certains emballages ont été détériorés en cours de route ; nous nous en excusons, regrettons ce contretemps et vous prions, si vous êtes parmi les victimes de cet incident, de nous le faire savoir par carte postale adressée au Secrétariat d'*Ardenne et Gaume*, 41, rue Marie-de-Bourgogne, Bruxelles 4. Nous nous empresserons de vous donner satisfaction.

EXCURSION AU PAYS DE LESSINES

22 août 1964. — Un groupe important de membres d'*Ardenne et Gaume* participe à la randonnée et, via Hal et Enghien, atteint Lessines, centre de l'excursion du jour, où nous sommes aimablement accueillis par Monsieur E. Formanoir, président du Syndicat d'Initiative local.

La ville est vieillote sans plus. Sur notre passage, deux maisons espagnoles du XVI[ème] siècle — et bientôt se dresse devant nous le monastère de Notre-Dame de la Rose dont les origines remontent à 1242 et qui fut reconstruit en 1643. Tout à la fois couvent, hôpital, ferme et musée, ce dernier renfermant quelques tableaux, meubles et objets intéressants. Sur la Dendre, face à la ferme, le « gouffre » où venaient jadis s'abreuver les chevaux. Réminiscences des temps révolus desquelles nous goûtons la mélancolie...

Et nous voici amenés jusqu'au site industriel de la ville, en l'occurrence les carrières à microdiorite porphyrique. Exploitée jusqu'à 130 m de profondeur et reconnue inadaptable aux procédés mécaniques, l'une d'entre elles, totalement abandonnée, repose sous une nappe d'eau haute de 60 m dont la masse, alimentée par des sources profondes, monte de ½ cm par an. Elles ont perdu de leur importance qui fut grande autrefois. Des 14 sièges d'exploitation occupant naguères 5.000 ouvriers, il ne demeure que deux carrières actives dont le personnel travailleur est réduit à 450 hommes. On n'y produit plus les légendaires pavés belges mais des concassés et des poussiers servant à la fabrication du béton et au revêtement de nos routes. Le chantier des Carrières Unies connaît un regain d'activité grâce à la production de moellons de une à quatre tonnes destinés à la Hollande pour l'érection des digues. Un chiffre de production parmi d'autres : 8 à 9.000 tonnes de concassés quittent quotidiennement la ville.

Mais une visite plus poétique nous attend : c'est Monsieur P. Laruelle, ingénieur agronome et directeur de la station d'expérimentation du Centre belge d'Étude des Plantes médicinales qui nous reçoit dans son fief. Une surprise : ... notre hôte n'est rien moins qu'un ancien élève de notre président et la joie du revoir illumine deux visages.

Les cultures occupent actuellement quelque 200 ha dans le Lessinois. Il y a quinze ans, elles en occupaient huit fois plus ! Au début du siècle on y cultivait 20 à 25 espèces. Aujourd'hui on n'y trouve plus que la camomille romaine, la guimauve, la valériane, la menthe... Ce sont, nous dit-on, les pays de l'Est et les Pays-Bas qui sont les principaux concurrents de cette charmante production. Aussi, pour obvier à cette chute de rendement, la station s'est tournée vers l'étude des plantes rentables et procède à des recherches sytématiques sur les différentes variétés de plantes médicinales ; depuis quelques années elle a entrepris également la sélection de légumes aromatiques tels que l'estragon et l'oignon qui sont spécialement destinés à la distillation.

Une industrie locale récente s'occupe de l'usinage des produits récoltés sur place. Mais jusqu'ici ils sont à ce point insuffisants — ils ne représentent que 5 % des deux millions de kg traités — que le reste, soit 95 % doit être importé de l'étranger. Toutefois ce nouveau développement de la culture promet d'être très profitable à l'économie régionale.

Repos à La Houppe parmi les sablières en exploitation dans les terrains tertiaires (Eocène) et les bancs de grès diestien qui couronnent les buttes-témoins de cette région de transition entre le bas plateau du Brabant au sud et la plaine de Flandre au nord.

A Ellezelles nous saluons au passage le moulin du Chat Sauvage dont les ailes tournent fièrement depuis 1750 en haut de la côte du Crimont. Et retour à Lessines par une route pittoresque aux multiples méandres après un court arrêt aux ruines du château de La Hamaide où naquit en 1522 le célèbre Comte Lamoral d'Egmont.

Une journée bien remplie — un accueil partout chaleureux — et nous nous en retournons, heureux d'avoir vécu quelques heures dans une ambiance qui nous révèle un aspect de la vie courageuse de nos provinces.

Guy Albarre
de la Section de Jeunesse
d'*Ardenne et Gaume*

ON CALOMNIE ARDENNE ET GAUME !

12 juillet 1964. — Un de nos administrateurs nous écrit : « Il me revient qu'au cours de l'herborisation de la Société Royale de Botanique qui vient d'avoir lieu dans la Forêt Noire, notre association a été durement étrillée par un des participants... Il nous a été reproché d'avoir introduit artificiellement à Olloy *Cerastium tomentosum L.* et *Cheiranthus Cheiri L.* (1)

Ces assertions ont du reste été confirmées par un autre membre du même groupement.

Il va de soi que je ne puis me soustraire au devoir de vous faire part des critiques dont nous sommes l'objet et dont vous êtes peut-être déjà informé. Croyez bien que j'en suis profondément peiné ».

Au reçu de cette lettre, le Président s'est mis en rapport avec Monsieur Pierre Blondeau, délégué du Comité de Direction pour l'Entre-Sambre-et-Meuse. Celui-ci répond :

« ... On trouve dans les réserves d'Olloy, et sur tous les terrains incultes des régions avoisinantes, des plantes de jardin et c'est là la chose la plus normale et la plus banale qui soit. C'est faire preuve de légèreté que d'en chercher l'origine dans une introduction artificielle, œuvre d'*Ardenne et Gaume*. Nos trieux ont été pâturés ou cultivés pendant des siècles. Les petits arpents de culture, dont plusieurs encore sont jardins et sarts, étaient amendés autrefois par des terres de jardin et même cultivés à la façon d'un jardin, je connais en plein *bled* des fleurs de jardin, des poiriers et des pommiers rejetons des arbres d'antan. Je puis vous montrer des giroflées, des œillets ; Monsieur Dethioux en a rencontré en plusieurs endroits et m'a bien fait remarquer qu'il s'agissait d'une introduction due aux *cultivateurs du passé*, ce passé qui s'est prolongé jusqu'à la dernière guerre pour la plupart des sarts et qui se continue même encore sur les Abanets de Nismes en cinq ou six endroits.

...Rassurez donc vos botanistes irréfléchis : bien loin d'être imputable à une sombre manœuvre d'*Ardenne et Gaume*, il s'agit d'une curiosité *humaine* qui peut, en maints endroits se vérifier dans notre pays et qui perpétue de charmante façon le souvenir folklorique de la présence des sarts et des petits jardins sur les tiennes.

...Quelques détails archaïques à relever : selon la coutume, l'usager du jardin est seulement possesseur du droit d'occupation, le fonds restant à la commune ; ce droit peut être vendu ; si le terrain demeure trois ans inculte, un autre peut s'en emparer sans indemnité. Mais si nul ne le prend, l'ancien occupant peut toujours le cultiver à nouveau ou tout au moins vendre son droit. On voit encore sur les Abanets plusieurs de ces jardins toujours cultivés.

Je me rappelle avoir ainsi rencontré il y a peu, en plein calcaire, un aconit napel, des soucis, un beau glaïeul, vestiges certains d'un passé encore assez proche... ».

Voici une pertinente mise au point opposée par *Ardenne et Gaume* aux vilains soupçons qui auraient pu attenter dans l'esprit de certains à notre réputation d'honnêteté scientifique.

(1) Deux espèces banales des jardins (N.D.L.R.).

KALMTHOUT

Un de nos membres, personnalité connue dans les milieux de la conservation de la nature, nous signale que la très courte note publiée dans notre revue au sujet de la réserve de Kalmthout (Vol. XIX, fasc. 2, 1964, p. 53) prête à équivoque.

Désirant avant tout conserver notre objectivité dans cette affaire déjà cause de trop longues discussions, nous regrettons de ne pouvoir publier le texte qui nous est proposé.

Nous estimons toutefois intéressant d'éclairer nos lecteurs par une mise au point de la question.

Comme le porte la note incriminée, l'État est bien acquéreur du site (Conseil des Ministres du 8 mai 1964), mais nous eussions dû ajouter pour être précis que cette acquisition s'échelonnera au cours de plusieurs années.

Nous croyons qu'ainsi se termine cet incident mineur.

LES RÉSERVES D'ARDENNE ET GAUME

Nos réserves naturelles et scientifiques s'agrandissent. Nous venons de célébrer à Rochefort, les 12 et 13 septembre, l'inauguration de nouveaux sites appartenant au massif du Gerny et désormais dénommés Réserve Abbaye St-Remy et Léon Lhoist. La cérémonie officielle et les excursions qui suivirent se déroulèrent par un temps radieux : de nombreuses personnalités étaient présentes et un fort contingent de membres d'*Ardenne et Gaume* fraternisaient avec ceux du Cercle culturel et historique de Rochefort.

Malheureusement, cette manifestation fut endeuillée par une nouvelle particulièrement cruelle : celle du décès inopiné à la date du 10 septembre, à Éprave, de notre si sympathique ami Marcel Maquet, ancien gouverneur de province au Congo belge. Madame Maquet, à qui nous présentons nos condoléances les plus émues, devait collaborer activement à l'excursion du 13 aux ruines de l'Ermitage à Resteigne.

Cette courte note est rédigée à la veille de la mise sous presse de la revue. Un article ultérieur donnera des détails sur ces deux journées fastes... Celles-ci précèdent de peu l'annonce d'une grande nouvelle qui réjouira tous les protecteurs de la nature, amis d'*Ardenne et Gaume*.

R. M.

NOMINATIONS

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que notre administrateur M. Jacques Peemans, magistrat, attaché au cabinet de S. M. le Roi Baudouin, avait été élevé aux fonctions de Chef de Cabinet adjoint. Toute notre sympathie et nos félicitations s'adressent à cette occasion à notre collègue et ami si fidèlement et activement dévoué à notre association.

D'autre part notre administrateur M. Georges Matagne qui, lui aussi, compte parmi nos collaborateurs les plus actifs, a été choisi par la Commission royale des Monuments et des Sites comme membre correspondant pour la province de Luxembourg. Tout en félicitant notre excellent collègue, nous tenons à féliciter en même temps la Comission royale pour le choix heureux de son nouveau délégué régional. Sa ponctualité, ses connaissances des sciences de la nature, son attachement aux beautés de notre pays sont garants de l'efficience de sa participation aux travaux de la Commission royale.

R. M.

LES VENDANGES 1964

Les vendanges du clos de Torgny ont eu lieu le 25 septembre. La récolte a été abondante et nous ne pouvons que nous réjouir des résultats obtenus. Un compte rendu détaillé de cette journée accompagné de belles illustrations paraîtra dans le prochain fascicule de la revue.

AUBERGE DU VIEUX MOULIN
Propriétaire : DENIS-LIBAN
Tél. : 084/373.18
Eprave-Rochefort
Cuisine soignée du Patron — Menus et Carte
Spécialités de Truites et Gibiers
PENSION COMPLETE
Eau courante chaude et froide
SALLE POUR BANQUETS
Pêche sur Lesse et Lomme - Calme complet
PARKING — GARAGE

RELAIS GASTRONOMIQUE
DES ARDENNES
HOSTELLERIE HENRY IV
39, route de Rochefort **Han s/Lesse**
(Propr. Arl. ROULET - Tél. 084.37221)
Pension tout confort - Cuisine et cave 1er ordre.
Week-end à forfait - Nombreuses promenades.
à proximité : tennis, équitation, pêche, canotage.

DINANT
Hôtel Henroteaux
36, avenue Churchill Tél. 082/22766
Avant, ou après votre visite du
PARC NATIONAL DE FURFOOZ
venez vous restaurer chez moi.
Tout vous satisfera : la chère, le service, le cadre, le parking sous vos yeux, la vue sur la Meuse et... le prix raisonnable.

RESTEIGNE
CAFÉ DE LA LESSE
A proximité des ruines de l'Ermitage Hoffschmidt
Propriétaire : Jean Michel
Tél. 084/38334

POUR VOS ACHATS DE LIVRES
revues et ouvrages scientifiques
manuels scolaires
livres d'intérêt général
(littérature, vulgarisation...)
notre service LIBRAIRIE
POUR L'IMPRESSION DE VOS TRAVAUX
livres, catalogues
revues, périodiques
prospectus, travaux de ville
notre service IMPRIMERIE
POUR LA PUBLICATION DE VOS OUVRAGES
livres scolaires
études scientifiques
(philosophie, théologie,
mathématiques
littérature
économie...)
notre service EDITION
EDITIONS J. DUCULOT
s. a.
GEMBLOUX

BASTOGNE
HÔTEL LEBRUN
Maison fondée en 1875
Tout confort.
Restaurant 1er Ordre - Cave réputée
Tél. 062/21193

Membres d'Ardenne et Gaume et amateurs de bonne chère

RENDEZ-VOUS AUX RESTAURANTS CHINOIS
Vous y trouverez
— L'ACCUEIL CORDIAL d'un membre à vie d'*Ardenne et Gaume*
— UNE CUISINE SOIGNEE par des chefs cuisiniers chinois
— SALLES POUR REUNIONS, MARIAGES, BANQUETS.

新一酒樓

HONG-KONG. Liège, 13, Sainte-Catherine. — Tél. (04)237411.
Y-SING. Liège, 50, boulevard de la Sauvenière. — Tél. (04)233578.
CONFUSIUS. Bruxelles, 12, rue Crespel (Pte Louise). — Tél. (02)112078.

LES BULLES

HOTEL RESTAURANT « LA CHARMILLE »

Propriétaire Mme Bl. GILLET

Tél. : 061/31820 Florenville

Cuisine soignée - Calme - Repos - Pension de famille

WERIS-BARVAUX

HOTEL DES DOLMENS

ATMOSPHERE PURE - CALME - REPOS - BOIS

Propreté. Confort. Vie de famille

T. V. Pens. : 150 - 135 F

Tél. Barvaux 086/211.03

LIBRAIRIE DÉOME

4, rue Léopold

ARLON

Téléphone : 219.30.

La Librairie du Luxembourg

Folklore - Beaux-Arts - Sciences naturelles

HOTEL DU CENTRE

CELLES-lez-Dinant

CUISINE RECOMMANDEE

CONFORT

Tél. Houyet 082/663.63.

Sourd'Ave-lez-Wellin

HOSTELLERIE DU RY D'AVE

Propriétaire : J. MAROT-DIDION

Tél. (084) 382 20

TOUT CONFORT — Pêche privée.

A 4 km des grottes de Han

La Roche-en-Ardenne

à 1.500 m du Centre

Route de Houffalize, vous trouverez

L'HOTEL DE L'AIR PUR

RESTAURANT DE CLASSE

Réputé pour ses spécialités ardennaises.

Prop. : J.-Paul et J.-Pierre DELABY.

Tél. : 084/412.23.

CHINY-SUR-SEMOIS

HOTEL DU POINT DE VUE

Tout confort - Cave et cuisine renommées

Site admirable

Propr. : Mme Vve TAYMANS

Tél. Florenville 422.

HOTEL — RESTAURANT — TAVERNE

« AUX ARMES DE BOUILLON »

Relais gastronomique réputé.

30 chambres tout confort. — Chauffage central.

Garage. — *Prix modérés.* — Parking.

BOUILLON

11 et 13, rue de la Station. — Tél. 460.79

NISMES

A LA BONNE AUBERGE

(Propriétaire WAIME-FRANCOIS)

Les Touristes y trouvent accueil et bonne chère dans un cadre sympathique.

HOTEL DE LA LESSE

Resteigne

PENSION — RESTAURANT

CUISINE SOIGNEE — JARDIN D'AGREMENT

Tél. 381.29 à Wellin

Café « LE ROYAL »

(Propriétaires : Mme Vve J. HUSSIN et fils)

11, place du Luxembourg,

IXELLES - Bruxelles

Tél. : 12.93.36.

—

Le rendez-vous des membres Ardenne et Gaume

à la gare du Quartier-Léopold.

A LA GLYCINE, RESTAURANT

Vresse-sur-Semois (Tél. 11)

Le Home de la bonne cuisine

vous attend au bout de l'étape.

Collections anciennes intéressantes.

Exposition de la peinture moderne.

LA ROTISSERIE ARDENNAISE

Sanctuaire du bien-manger

Réputée pour ses gibiers et spécialités ardennaises

RESTAURANT - TAVERNE - BUFFET FROID

SALLES DE BANQUETS.

146-148, boulevard A. Max, et 26, rue de Malines

Tél. : 17.58.17 BRUXELLES-Nord.

HOTEL - RESTAURANT

« LA FAYETTE »

Tél. : 210.24

69-87-89, rue Jacquet, ROCHEFORT

Cuisine soignée. — Prix modérés.

20 chambres. Grand garage.

A l'entrée du Parc national de Lesse et Lomme.

HOTEL - RESTAURANT

« BEAU SITE BOHANNAIS »

Bohan-sur-Semois.

PENSIONS, prix fixe et à la carte.

— Spécialités : Truites et Jambon d'Ardenne —

HOTEL - RESTAURANT DU LIMBOURG

Bonds Hotels — A-N-W-B — V-T-B

Tél. 21036 Rochefort

M. Wels, propriétaire

CUISINE BOURGEOISE — *Prix modérés.*

English spoken - Men spreekt vlaams.

Grande terrasse. *Garage gratuit.*

BOITSFORT — Face aux étangs

Café-Restaurant Gambrinus

Spécialités d'Anguilles.
Ses Plats du Patron.

Chaussée de La Hulpe, 192. Tél. 72.33.62

TAVERNE - RESTAURANT
AUBERGE DU CHEVAL MARIN
(Propriétaire : Hendrickx)
25, Marché-aux-Porcs (Marché-aux-Poissons)
BRUXELLES. — Tél. 13.02.87.
Table excellente dans un cadre admirable.
Anno 1680 — Renaissance espagnole.
Local d'*Ardenne et Gaume.*

Rijmenam
4 km de Haecht — 10 km de Malines
57, route de Malines
HOTEL - RESTAURANT
IN DEN BONTEN OS
Propr. D. MAYNE-MOENS. Tél. Malines 015/513.39
Cuisine du Patron — Grande spécialité d'asperges toute l'année, volaille, gibier de saison, anguilles.
REPOS — AIR PUR — SAPINIERES

HAN-SUR-LESSE
HOTEL DE BELLE-VUE ET DE LA GROTTE DE HAN
60 chambres tout confort.
Cuisine régionale réputée. — Prix modérés.
Son bar. — Sa terrasse.
Tél. (084) 37.227 (Marche).

GEMBLOUX
LE PRINCE DE LIÈGE
Restaurant renommé
Sur la route de Bruxelles-Namur.
Propr. I. GARIN. Tél. 081/61244

360 Magasins à votre service !
ÉPÉCÉ
(L'ECONOMIE POPULAIRE)
6 % *de Ristourne aux Coopérateurs*
Siège : 30, rue des Champs, CINEY.

HOTEL DE LA POSTE — BOUILLON
Maison sympathique de 1er ordre. **Tél. 061/46006**

Restaurant COQ HARDI
8, rue de la Colline, BRUXELLES.
Cuisine renommée — Spécialités italiennes.
Cadre intime.
Propr. Luigi VANOLI. — Tél. 11.05.01

PHOTO MAISON ZEGUERS
150, rue Brogniez, BRUXELLES (Gare Midi)
Films et appareils photographiques.
Travaux pour amateurs. — Spécialité d'aggrandissements de portrait rehaussés de dessin.
Conditions spéciales aux membres d'*Ardenne et Gaume.* — TELEPHONE : 215327.

MUNO — *HOTEL DE FRANCE*
Propriétaire : José BASTIN-NICOLAS — **Tél. Florenville 316.12**

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI
A *ARDENNE ET GAUME*

AVE ET AUFFE : *Hostellerie du Ry d'Ave* (Sourd'Ave lez Wellin). Prop. J. Morot-Didion. Tél. (084) 38220.
BASTOGNE : *Hôtel Lebrun.* Tél. 062/21193.
BOHAN-s/SEMOIS : Hôtel *Beau Site Bohannais.* Tél. Vresse 153.
BOITSFORT : Café-Restaurant *Gambrinus,* 192, Chaussée de La Hulpe. Tél. 72.33.62.
BOUILLON : Hôtel-Restaurant Taverne *« Aux Armes de Bouillon »* (prop. M. F. VAN HAL) Tél. 061/460.79.
BOUILLON : *Hôtel de la Poste.* Restaurant réputé, Tél. 061/46006.
BRUXELLES : Taverne-Restaurant *Auberge du Cheval Marin,* Marché aux Porcs, 27. Tél. 13.02.87.
BRUXELLES : *Rôtisserie Ardennaise,* Bd. Adolphe Max, 146-148. Tél. 17.58.17.
BRUXELLES : Café *« Le Royal »* (prop. Mme Vve J. HUSSIN et fils). 11, Pl. du Luxembourg. Tél. 12.93.36.
BRUXELLES : Restaurant *Coq Hardi,* 8, rue de la Colline (prop. LUIGI VANOLI). Tél. 11.05.01.
CELLES : (près de Dinant) *Hôtel du Centre* (prop. GASTON RUELLE). Tél. 082/66363.
CHINY s/SEMOIS : *Hôtel du Point de vue* (prop. Mme Vve TAYMANS). Tél. Florenville 422.
DINANT : *Hôtel Henroteaux,* 36 avenue Churchill. Tél. 082/22766.
ÉPRAVE : *Auberge du Vieux Moulin.* (Propr. Denis-Liban). Tél. 084/ 373,18.
FLORENVILLE : *Hôtel de France.* Tél. 061. 31032.
FRINGSHAUS (Eupen) *Hôtel-Restaurant,* prop. Mme ESSER.
GEMBLOUX : Restaurant *Le Prince de Liège* (prop. GARINDOHET). Tél. 081,61244.
GEMBLOUX : (face gare) *Hôtel des Voyageurs.* Autocars, taxis, transports (prop. PIRSON et fils). Tél. 081/61053, 61777.
HAN-SUR-LESSE : *Hôtel de Belle-Vue et de la Grotte de Han.* (prop. J. HERMAN). Tél. 084/372.27 Marche.
HAN-SUR-LESSE : *Hostellerie Henry IV* (prop. Arl. ROULET). Tél. 084.372.21.
LA ROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur* (prop. J.-Paul et J.-Pierre DELABY). Tél. 081/41.223.
LES BULLES : Hôtel Restaurant *La Charmille.* Prop. Mme Bl. GILLET Tél. : 061/31820 Florenville.
LIÈGE : Restaurant Chinois Y-SING, 50, Bd. de la Sauvenière. Tél. : 04/23.35.78.
Restaurant HONG-KONG, 13, rue Sainte-Catherine Tél : 04/23.74.11.
MANDERFELD : *Hôtel des Ardennes* (prop. Herm. HENKES). Tél. 55.
MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches.* Tél. Vresse 51.
MIRWART : *Hôtel Beau-Site.* (prop. Mme LÉONARD). Tél. 084/36227.
MUNO : *Hôtel de France* (Prop. J. BASTIN-NICOLAS) Tél. Florenville 316.12.
NISMES : *La Bonne Auberge* (prop. Waime-François).
REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Étrangers.* Tél. 04/72.40.06.
RESTEIGNE : *Hôtel de la Lesse.* Tél. 084/38.129.
RESTEIGNE : Café *Les Terrasses de la Lesse.* Prop. C. MICHEL-DEGEYE. Tél. 084/380.15.
RESTEIGNE : *Café ae la Lesse.* (Prop. Jean Michel). Tél. 084/ 383.34.
RIJMENAM : Hôtel *In den Bonten Os.* (Prop. MAYNÉ-MOENS). 57, route de Malines. Tél. 015/513.39.
ROBERTVILLE : *Hôtel du Lac, Barrage.* Tél. 089/77256.
ROCHEFORT : Hôtel-Restaurant *La Fayette,* 87, rue Jacquet. Tél. 084/210.24.
ROCHEFORT : *Hôtel-Restaurant du Limbourg* (prop. M. WELS). Tél. 084/210.36.
SAINT-HUBERT : *Hôtel de l'Abbaye* (Prop. V. DELFOSSE). Tél. 23 à Saint-Hubert.
TILFF-sur-Ourthe : *Hôtel du Casino.* Tél. 04/68.10.15.
TORGNY (Lamorteau) : *Auberge de la Cigale* (prop. L. GHEDINI-PARUCINI). Tél. (063)57649.
VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines.* Tél. 11.
WERIS-BARVAUX : *Hôtel des Dolmens.* Tél. 086/211.03.

Torgny

AUBERGE DE LA CIGALE

Chambres confortables, cuisine soignée.
Spécialités italiennes.

Propr. : L. Ghedini-Parucini.

Tél. (063) 57649. — Utile retenir sa chambre.

HOTEL - RESTAURANT

BEAU SITE

à MIRWART. — Tél. (084) 36227.

PECHE A LA TRUITE — PARKING

Altitude 400 m — Site forestier de toute beauté.

Resteigne

Café « Les Terrasses de la Lesse »

Bières de dégustation : Chimay — Orval — Rochefort

Propr. : C. MICHEL-DEGEYE.

Tél. : 084/380.15.

Manderfeld (Eifel belge)

HOTEL DES ARDENNES

Propr. : Herm. HENKES. — Tél. Manderfeld 55.

Excellente cuisine bourgeoise. — Prix modérés.

Sites remarquables et variés.

PECHE — SPORTS D'HIVER. Alt. 550 m.

Florenville

HOTEL DE FRANCE

Propr. : Jules BERTRAND

Tél. : Florenville (061) 310 32

Saint-Hubert

HOTEL DE L'ABBAYE

Propr. : V. DELFOSSE

Son confort — Sa cuisine renommée
Ses spécialités ardennaises.

Tél. 23 à Saint-Hubert.

C'est en Gaume que je suis né,
Toujours fier de mon passé.
CIDRE MUNAUT, vous boirez,
CIDRE MUNAUT, adopterez.

Prix et conditions :

VIRTON. Tél. 063.57026

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur-Trésorier, M. RENARD, 88, avenue de l'Université, Bruxelles 5. — Tél. 472937.

Robert M. Rose
Gustave Van Geluwe

Tailors Hatters

SHIRT-MAKERS



68, rue Royale BRUXELLES

LA BOUTIQUE

ÉDITIONS D'ARDENNE ET GAUME

Monographie n° 1 (2e édition) :

« Géologie et Géomorphologie de la Région du Parc National de Lesse et Lomme » par Benoît Van de Poel. Prix : 40 F + port 2 F.

Monographie n° 2 :

« Seize Années au Service de la Protection de la Nature ». Programme, activités et réalisations de l'A. S. B. L. « *Ardenne et Gaume* » depuis sa fondation. Prix : 60 F + port 4 F.

Monographie n° 3 :

« La Région de Furfooz dans l'Espace et dans le Temps ». (Géologie, Géomorphologie et Préhistoire) par Benoît Van de Poel. Prix : 25 F + port 2 F.

Monographie n° 4 :

« Les Vestiges Archéologiques de la Région de Lesse et Lomme des Origines aux Mérovingiens » par E.-M. Mariën. Prix : 40 F + port 3 F.

Revue « Parcs Nationaux » :

Le fascicule : 30 F, port 1 F

DIVERS

Bibliographie :

La Dévastation de la Nature et sa Protection (F. Foulon) : 20 F, port 2 F.
La Lesse souterraine à Furfooz (Spéléoclub de l'Univ. de Louvain) : 12 F, port 1 F.

Cartes illustrées :

Parc National de Furfooz
2 cartes : 5 F
la série de 11 cartes : 20 F.

Parc National de Comblain-au-Pont
2 cartes : 5 F
la série de 4 cartes : 8 F.

Musée de Martelange
2 cartes : 5 F
la série de 4 cartes : 8 F.

Insignes :

30 F, port 3 F.

Écussons en décalcomanie, emblème de notre association :

1) Format : 20 mm × 15 mm.
   Par minimum de 30 écussons : 30 F, port 1 F.
   » » » 100 » 80 F, » » »
   » » » 500 » 375 F, » » »
   Ce petit format est tout spécialement recommandé à l'occasion de la fin d'année pour décorer lettres, enveloppes et cartes de visite.
2) Format : 75 mm × 55 mm.
   La pièce 5 F, franco 6 F.
   Par 10 pièces 50 F, franco 51 F.
   Ce grand format convient pour être fixé sur toutes surfaces polies : glaces, carreaux, autos, mallettes et calepins.

Le montant des commandes est à virer anticipativement au C. C. P. 1695.93 d'*Ardenne et Gaume* en mentionnant la commande au dos du coupon.

IMPRIMERIE J. DUCULOT, GEMBLOUX
Imprimé en Belgique